

Oradour-sur-Vayres

Bulletin Municipal 2022

2 Sommaire

- 03 Éditorial de Monsieur le Maire
- 04 Les grandes lignes du budget communal
- 07 L'école
- 10 Les brèves communales
- 20 Les commémorations
- 22 Le bloc-notes institutionnel
- 31 La Communauté de Communes Ouest Limousin
- 35 Les Associations
- 43 L'annuaire des associations
- 44 Commerçants et Artisans, professionnels de santé, permanences services sociaux
- 47 L'état civil



Mairie d'Oradour sur Vayres
26 Avenue du Général de Gaulle
87150 Oradour sur Vayres
Tél. : 05 55 31 92 92

Ouverture des services au public :
Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi et samedi :
9 heures-12 heures

Retrouvez-nous également sur
www.oradour-sur-vayres.fr
et sur facebook



PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

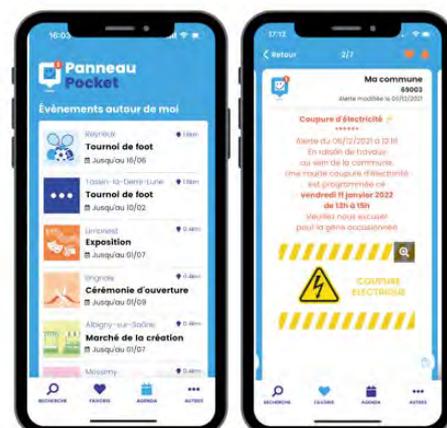
Depuis fin 2021, la commune d'Oradour-sur-Vayres est équipée de « PanneauPocket » l'application permettant de diffuser des informations, alertes, arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseaux, travaux à venir, événements de la vie quotidienne et manifestations diverses, notamment celles organisées par les associations locales...

En 2022, vous avez été nombreux à télécharger cette application pour mettre Oradour-sur-Vayres en favoris, ce qui représente plus de 30 000 lectures de messages sur l'année écoulée.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'application...

Nous vous rappelons que l'application est gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques

secondes pour l'installer sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur votre téléphone ou votre tablette, PanneauPocket est accessible également depuis votre ordinateur (www.app.panneaupocket.com).





Mes chers concitoyens,

Après deux années moroses du fait de la crise sanitaire, nous avons enfin pu retrouver au fil de l'année 2022 l'indispensable lien social et festif qui nous avait tant manqué.

Dans le contexte géopolitique que nous connaissons tous et face aux conséquences économiques que nous subissons chaque jour, notamment en terme d'inflation, la reprise progressive des activités par l'ensemble des associations a permis d'insuffler une bouffée d'oxygène et de ponctuer notre quotidien de moments de gaieté partagée.

Au fil des mois, nous avons pu nous retrouver régulièrement : Journée du jardinier ou celle des Associations, marché fermier, concert du collectif « Curieux », spectacles de rentrée du Cirque Super, randonnées, rencontres sportives, courses cyclistes, repas, autant de moments qui ont eu du succès, où vous êtes venus nombreux et durant lesquels le plaisir d'être ensemble a redonné à chacun l'espoir d'une vie plus légère.

Bien sûr, l'événement majeur fut la fête foraine, tant attendue de tous, y compris des forains et dont l'organisation a constitué une vraie réussite; en témoigne l'affluence des visiteurs durant ces 3 jours et particulièrement lors du traditionnel feu d'artifice où nous avons accueilli entre 15 000 et 20 000 spectateurs.

Il est impossible de tout citer mais je souhaite remercier l'ensemble des membres et bénévoles du tissu associatif de notre commune qui œuvre, chaque jour ou ponctuellement, en fonction de ses disponibilités.

Votre engagement a valeur d'exemple; sans vous, la vie dans notre commune serait si différente!

Le bien-vivre au quotidien c'est aussi pouvoir trouver sur place l'essentiel à nos vies en termes de services divers, de logements, d'installations et de bâtiments collectifs, etc.

Je profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue aux 25 familles qui se sont installées ces douze derniers mois au sein de la commune et, pour tous vous remercier de votre participation au dernier recensement, participation qui contribue par nature au développement de la commune.

Comme vous pourrez le lire dans les différents articles de ce bulletin, l'ensemble du Conseil Municipal maintient une attention soutenue sur toutes les dépenses, qu'elles soient à la charge de la collectivité ou de celle des familles. Comme partout, dans ce contexte économique complexe, nous recherchons les sources d'économies et faisons en sorte de contenir les hausses tarifaires, sans pour autant négliger l'entretien des bâtiments communaux et les installations collectives.

Différents programmes d'investissements majeurs sont en cours de réalisation ou à l'étude et nous poursuivons également les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux.

- Très prochainement, la nouvelle station d'épuration du bourg sera mise en service.
- En termes de logement, un lotissement est en cours de création. 4 pavillons adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite vont être bâtis par l'Od hac et 5 parcelles constructibles seront proposées à la vente.
- Nous avons également acheté un immeuble rue du Général de Gaulle. L'objectif est de le rénover en le transformant en appartements de différentes surfaces. Nous pourrions ainsi répondre plus favorablement aux nombreuses demandes de logements locatifs.
- Au plan de l'énergie, nous étudions les différentes sources d'économies possibles, celles-ci nécessitent d'ailleurs souvent des investissements préalables (éclairage public, isolation et système de chauffage des bâtiments, notamment de l'école, etc.).

Ainsi, l'année à venir sera une année de poursuite de tous ces projets qui constituent un enjeu significatif pour l'avenir de la commune. En attendant de pouvoir en partager l'aboutissement avec vous, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé et de joie.

Richard Simonneau

Les grandes lignes du budget communal

FONCTIONNEMENT 2021

Recettes réelles 1 652 K€

Produits des services 40 K€
Impôts et taxes 813 K€
Dotations et participations 593 K€
Autres recettes 206 K€

Dépenses réelles 1 207 K€

Charges à caractère général 353 K€
Charges de personnel 592 K€
Charges de gestion courante 107 K€
Charges financières 25 K€
Autres dépenses 130 K€
Épargne brute 445 K€ (= recettes-dépenses)

Comptes de gestion 2021

Remboursement capital des emprunts 95 K€
Épargne nette 350 K€

INVESTISSEMENTS 2021

Recettes

Épargne nette 350 K€
Recettes d'investissement hors emprunt Dont dotations 40 K€ Dont subventions 75 K€
569 K€

Dépenses

Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts 169 K€
Variation du fonds de roulement 750 K€

Les grandes lignes du budget communal 5

BUDGET PRIMITIF 2022 (3 381 K€)

FONCTIONNEMENT 1 910 K€			
Dépenses	1 910	Recettes	1 910
Charges à caractère général	482	Produits des services	51
Charges de personnel	610	Impôts et taxes	852
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	80
Autres charges de gestion courante	185	Dotations et participations	626
Charges financières	24	Autres produits de gestion courante	83
Charges exceptionnelles	175	Produits financiers	
Dépenses imprévues	110	Produits exceptionnels	5
Opérations d'ordre	204	Opérations d'ordre	213
INVESTISSEMENTS 1 471 K€			
Dépenses	1 471	Recettes	1 471
Dépenses d'équipements	1 080	Subventions	312
Remboursement des emprunts	70	Emprunts	-
Opérations d'ordre	97	Dotations et réserves	29
Opérations de report	224	Autres recettes	
Solde d'exécution reporté		Autofinancement et réserves	205
		Opérations d'ordre	297
		Solde d'exécution	628
TOTAL BUDGET	3 381		3 381

Situation de l'endettement au 31/12/2022		
	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2022
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 210 000 €	601 683 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	195 634 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	84 445 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles	250 000 €	28 783 €
Total des emprunts de la commune (dont un nouvel emprunt de 150 000 € souscrit en 2020 sur le budget assainissement)	2 164 556 €	910 545 €

DES ACTIONS DE SOUTIEN DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DIFFICILE...



La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

En mars 2022, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, a décidé de voter en faveur de la **non-augmentation des taux pour l'année 2022**

La taxe relative aux services d'assainissement

En septembre 2022, le Conseil Municipal a voté la **reconduction** des tarifs de ce service, comme suit :

- 40,00 € ht de prime fixe par branchement
- 1,30 € ht de redevance par m³ d'eau consommé pour les branchements bénéficiant d'un traitement total.

La taxe d'aménagement

En septembre 2022, le Conseil Municipal a également voté la **reconduction**, à compter du 01/01/2023, de la taxe d'aménagement au même taux, soit 1 %, tout en conservant également les mêmes cas d'exonérations.

Les subventions aux Associations

Le soutien aux associations par la commune se traduit notamment par le versement annuel et parfois exceptionnel de subventions. Celles-ci représentent chaque année un budget global de plus de 50 000 euros.

En 2020 et 2021, malgré la mise en sommeil du tissu associatif la commune avait d'ailleurs maintenu son soutien financier.

L'aide aux Sans Domicile Fixe

Lors du Conseil Municipal de février 2022, la proposition du CCAS de revoir le montant alloué aux Sans Domicile Fixe a été votée à la majorité.

Cette décision a eu pour objectifs :

- de porter le montant du bon alimentaire à 15 € (bon unique remis à l'arrivée de la personne) au lieu de 10 € précédemment.
- de donner la possibilité d'occuper le local maximum deux jours consécutifs, avec toutefois la possibilité d'allonger cette période en raison de conditions particulières.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Cette année, l'école d'Oradour-sur-Vayres compte 83 élèves pour 4 classes: PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2

Nous accueillons deux nouvelles maîtresses: Mme Catherine Paillat qui fait le complément de Mme Gauthou dans la classe de CE1-CE2 et Mme Elise Chavant qui remplace actuellement Mme Achat.

Cette année scolaire commence par la mise en place du nouveau projet d'école 2022-2026. De nouveaux projets font leur entrée dans l'école:

Les grands de CE et CM ont la chance cette année de pouvoir participer au projet académique: « En terre de Feu ». Ce projet, co-financé par la DRAC, permet aux élèves de découvrir les arts du feu (vitrail, émail, céramique) et plus particulièrement l'émail pour nos classes.

Les élèves bénéficieront de nombreuses visites et ateliers dans des musées locaux et de l'intervention d'une artiste émailleuse: Lise Rathonie www.liserathonie-emaux

Le but final du projet est de produire une œuvre d'art en émail qui sera exposée au musée des Beaux-Arts de Limoges durant l'été 2023. N'hésitez pas à vous y rendre cet été en famille pour admirer les œuvres



de vos enfants et des différentes classes participant à ce beau projet.

La classe de PS-MS reconduit également son projet « Ecole du dehors ». Elle se rend tous les jeudis au bois des Chapelles pour faire classe. Les élèves peuvent y développer leur motricité, leur connaissance du milieu et toutes les compétences scolaires. Au fur et à mesure des semaines, ils ont pu également aménager leur espace. Nous vous demandons de bien vouloir laisser en place les aménagements faits par les élèves lors de vos promenades sur le site.

Nous poursuivons les actions menées en faveur du sport dans le cadre du label Génération 2024 : rencontres sportives, défis sportifs, achat de matériel, 30 minutes d'activités physiques par jour, projet randonnée, validation du savoir rouler avec le prêt de vélos par l'USEP... De quoi permettre aux élèves de rester actifs et en bonne santé!

De nombreux autres projets citoyens et coopératifs sont également prévus cette année: élection des délégués, conseil des élèves, projet « je lis j'élis », ludothèque dans les classes, ...

Attention: N'oubliez pas d'inscrire votre enfant né en 2020, avant le 31 mai 2023, pour la rentrée 2023-2024.



POUR LA COMMUNE, L'ÉCOLE C'EST AUSSI ...

Le service de garderie des enfants



La commune a repris le service de garderie scolaire en Septembre 2007, ce dernier étant précédemment géré par l'Association Familles Rurales.

Après des ajustements tarifaires en 2008 et 2009 ainsi qu'un élargissement de l'amplitude horaire pour donner davantage de souplesse aux parents en terme d'organisation, plus aucune modification n'a été apportée.

Dans un souci de contenir les frais à la charge des familles, le Conseil Municipal reconduit chaque année les tarifs, constituant une aide financière notable.

Ainsi depuis la rentrée 2009, les frais de garderie par enfant sont identiques, à savoir :

- le matin de 7 h à 8 h 35 : 1 €
- le soir de 16 h à 19 h : 2,50 € comprenant le goûter
- le matin + le soir : 2,50 € comprenant le goûter
- le soir pour les enfants fréquentant les cours de soutien scolaire : 1 €

Cette année la garderie accueille une vingtaine d'enfants.

Entre 9 000 et 12 000 repas servis chaque année



C'est dans le même esprit que les tarifs des repas servis à la cantine demeurent inchangés depuis l'année scolaire 2015/2016 :

2,20 € le repas enfant, 5,00 € le repas adulte.

Là encore, le Conseil Municipal a fait le choix chaque année de privilégier l'intérêt des familles malgré l'augmentation du prix des denrées et des coûts de fonctionnement, tout en restant extrêmement vigilant sur la qualité des produits et l'équilibre alimentaire.

Une participation aux frais de fournitures scolaires

Une participation aux frais de fournitures scolaires est accordée tous les ans



sous forme de bons d'achat remis aux parents en début d'année scolaire, pour les élèves âgés de moins de 16 ans, demeurant sur la commune, fréquentant le collège de St Mathieu ou inscrits dans le collège le plus proche possédant une classe SECPA.

En juillet dernier il a été décidé de revaloriser cette participation qui était de 20 € depuis l'année scolaire 2015 / 2016 et de la porter à 25 euros. 40 enfants en bénéficient.

Une prise en charge des frais de transports des enfants lors des sorties scolaires



Régulièrement, les enfants réalisent des sorties, notamment dans le cadre de rencontres sportives et à l'occasion desquelles la commune prend en charge le coût des transports vers St Auvent, St Mathieu, Cusac, St Junien... Selon les années le budget consacré s'établit dans une fourchette de 1000 à 2000 €.

Le financement de différents spectacles.

En Septembre dernier, à l'occasion du festival du Cirque « A la rentrée, c'est class » organisé par l'Association Cirque Super dans le parc de la Mairie, les enfants ont pu profiter d'un spectacle offert par la commune.

De même, le 9 décembre, la magie était au rendez-vous pour le spectacle de Noël qui s'est déroulé à l'Espace Robert Morange.



Des investissements, ...

En 2022, pour faire suite à la visite de l'Assistant de prévention de l'Inspection Académique de Limoges, un des jeux de la cour de l'école a été retiré car il n'était pas adapté à l'âge des enfants du dernier cycle de l'école primaire.

Ce jeu a été démonté, restauré puis installé dans le parc de la mairie par les agents techniques.



Les enfants de l'école ainsi que le corps enseignant ont été associés au choix du nouveau jeu et en avril dernier, le Conseil Municipal a accepté leur choix en retenant le devis de l'entreprise KASO 2, pour l'achat du modèle « Nickel », structure en aluminium, posé sur des dalles amortissantes, avec les fonctions ludiques : glisser, escalader, grimper, au prix de 14 000 € ht. (fourniture et installation avec l'aide du service technique de la commune)

Des aménagements et des travaux

Lors de la visite de contrôle sécurité de l'école, il avait également été préconisé une rehausse du mur de clôture qui longe la rue Pierre Chambord afin d'éviter toute intrusion dans la cour.

Après avoir sollicité cinq entreprises et examiné les devis des deux entreprises ayant répondu, il a été décidé de confier ce travail au groupe artisanal Uscaïn. Le coût de la réalisation – pose d'un grillage de 63 cm de haut sur 93 mètres linéaires – s'élève à 7 500 euros ht.

Ces travaux seront poursuivis en 2023 avec le remplacement de la clôture séparant la cour de récréation du restaurant scolaire (35 mètres linéaires).

Des lampadaires ont également été installés pour éclairer le parking situé à l'arrière de l'école.

Actuellement, deux études sont en cours, l'une concerne l'isolation thermique des bâtiments par l'extérieur, l'autre l'amélioration de l'isolation phonique au sein de la cantine et dans le préau.



SE LOGER SUR LA COMMUNE

Nous enregistrons beaucoup de demandes relatives aux logements locatifs que nous ne parvenons pas à satisfaire.

C'est notamment dans le cadre de cette problématique de logement que la commune avait fait une proposition d'achat de l'immeuble situé dans le bourg, au 31 rue du Général de Gaulle (succession de M. Bernard Glandus); l'objectif final étant de rénover et transformer le lieu en appartements de différentes surfaces.

Le service des domaines, pôle gestion des patrimoines privés de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Dordogne a accepté fin 2021 la proposition d'acquisition par la commune pour un montant de 5 000 €.

La première étape consistait à sécuriser le pourtour de la maison (démontage des cheminées menaçant de s'écrouler sur la voie publique, retrait des volets bois, enlèvement du crépi qui se détachait du mur). Pour ce faire, le Conseil Municipal a retenu, en mai 2022, le devis de l'entreprise Géraudie-Lavialle pour un montant de 2 150 € HT.

Une étude est confiée à l'ATEC 87, qui après avoir réalisé un relevé topographique, élaborera des propositions d'aménagement.



Nous vous rappelons que si vous disposez d'un logement à louer, vous pouvez en informer la Mairie.

En matière **d'accession à la propriété**, le Conseil

Municipal avait voté, fin 2021, la baisse du prix des terrains disponibles dans les lotissements du Bois des Chapelles et de la Côte, ramenant ce prix à 9,50 euros du m².

Cette décision a porté ses fruits car au terme de l'année 2022, nombre de terrains ont été vendus ou sont actuellement réservés (dossiers de financement en cours).

A ce jour, il reste donc très peu de parcelles disponibles à la vente dans ces lotissements et celles qui seront ultérieurement proposées à la vente, au sein du futur lotissement des Châtaigniers, ne suffiront pas.

Aussi, il a été décidé lors du dernier Conseil Municipal de l'année de créer une commission spécifique et d'ouvrir une réflexion afin de déterminer un nouvel emplacement sur lequel un lotissement pourra être réalisé.

Le « lotissement des Châtaigniers », de nouveaux logements au sein du bourg !

C'est au cœur du bourg, sur le terrain de l'ancien stade de football de la Cité Prévost que se situe ce nouveau lotissement.

Au total il sera constitué de 9 parcelles :

- 4 d'entre elles – Lot n° 1 sur une surface totale de 1500 m² – sont dédiées à la construction par l'ODHAC de petits pavillons T2 et T3 à destination de personnes âgées ou à mobilité réduite, en tant que logements locatifs.

Les travaux de construction de ces 4 pavillons devraient être achevés fin 2023 / début 2024.

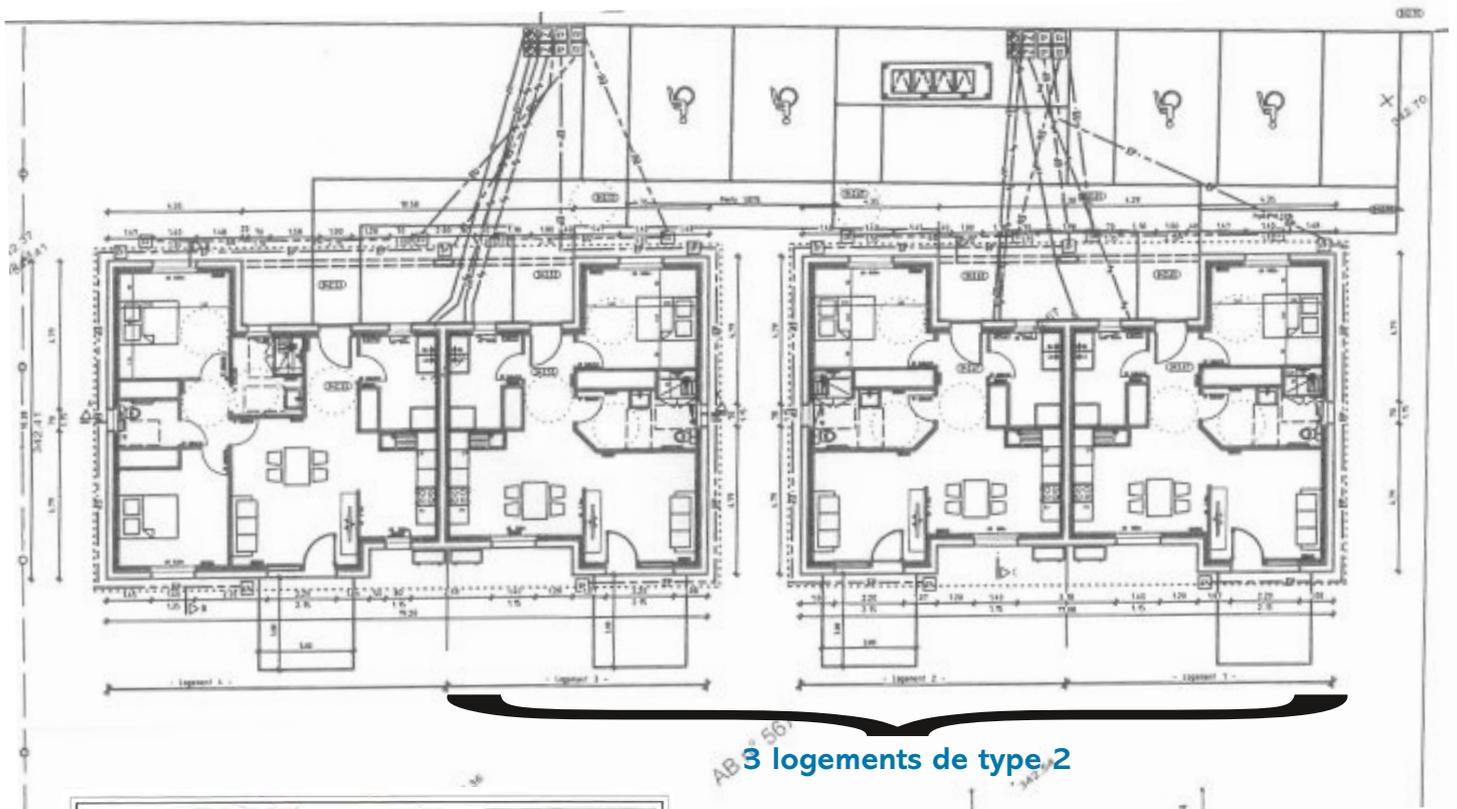
Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.

- Les 5 autres parcelles – Lots n° 2 à 6, parcelles de 290 m² à 565 m² – seront proposées à la vente.

Après le retrait de l'ensemble des équipements collectifs de l'ancien stade de football puis la réalisation fin 2021 d'un diagnostic archéologique réglementaire, les travaux ont débuté au printemps dernier avec une première étape de :

- préparation (installation de chantier, signalisation et sécurisation, repérage des réseaux électriques, télécom, etc.)

1 logement de type 3



- terrassements (terrassement, remblais, compactage des sols, etc.)
- voirie : création de chaussées, caniveaux, bordures et trottoirs, délimitation des parkings et matérialisation des voies d'accès...
- travaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées)
- travaux de création des réseaux d'éclairage public, de télécom, d'eau potable et de raccordement aux réseaux existants

L'accès au lotissement par la Cité Prévost n'étant pas compatible avec le projet, une nouvelle voie a été créée, reliant l'Avenue du Ponty aux terrains. Cette voie portera le nom d'impasse des Troubadours.



UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration du bourg, dite station du Bercaill (de type boues activées) avait été construite en 1974.

Puis en 2006, une nouvelle installation (de type filtres plantés de roseaux) avait été créée au lieu-dit Les Chapelles, recevant une partie des eaux usées initialement dirigées vers la station du bourg.

Les effluents traités sont rejetés dans la Vayres qui rejoint la Graine au niveau de Rochechouart, à une douzaine de km en aval du rejet. La Graine est elle-même un affluent de la Vienne qu'elle rejoint à l'aval de Chabanais.

En 2018, la station, vieillissante, n'est plus adaptée aux charges hydrauliques et organiques entrantes et les performances épuratoires sont devenues médiocres. Une étude diagnostique sur le système d'assainissement du Bercaill, vient confirmer et quantifier les dysfonctionnements.

Face à cette situation de vétusté des équipements et de non-conformité vis-à-vis des exigences, la décision est prise de supprimer l'installation existante au profit d'un nouvel équipement de type "filtres plantés de roseaux" et de gérer les déversements par temps de pluie via un bassin d'orage. Pour ce faire, la Commune achète en 2019 une parcelle de plus de 4 300 m² jouxtant la station existante et indispensable à la réalisation d'une nouvelle installation.

Suite aux études réalisées et solutions proposées, la filière de traitement retenue est de type « filtres plantés de roseaux ». Si cette solution présente l'inconvénient d'une emprise au sol importante, elle présente de nombreux avantages notamment en termes de performance épuratoire, de gestion des boues, de contraintes et de coût d'exploitation mais aussi d'intégration paysagère.

Les procédés épuratoires sont assurés principalement par des micro-organismes fixés, présents dans les massifs filtrants et dans la couche superficielle de boues retenues, dont le rôle est la dégradation de la matière organique. Le matériau de remplissage des massifs, hormis son rôle de support aux micro-organismes, a un rôle évident de filtration des matières en suspension (boues).

Enfin, le rôle des roseaux est divers. Principalement, ils évitent le colmatage grâce à leurs tiges et pousses venant percer les dépôts de surface. Ils favorisent l'oxygénation du filtre par un transfert de l'oxygène

depuis les parties aériennes vers les parties souterraines et leurs rhizomes et racines servent de support au développement microbien.

Les travaux, retardés du fait de la crise sanitaire, ont démarré en mai 2022. Ils s'achèveront début 2023. La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupe SOCA-MA et la réalisation à l'Entreprise SADE.

Le coût global des travaux s'élève à 635 000 € HT avant subventions. Ces dernières s'établissent à hauteur de 60 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et 20 % au titre des Contrats Territoriaux Départementaux.



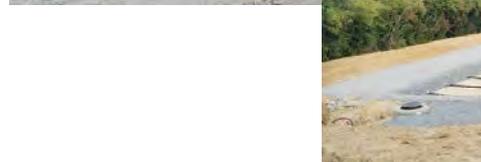
Jun 2022



Juillet 2022



Septembre 2022



Octobre 2022

AUTRES TRAVAUX

En matière d'assainissement, un marché a été signé avec le cabinet VRD Eau afin d'établir, pour l'ensemble des réseaux des villages de la commune, une caractérisation et un géoréférencement exhaustif des réseaux (coût 30 000 € HT).

Par ailleurs, différents chantiers ont été réalisés :

- par l'entreprise SADE, afin de raccorder le nouveau bâtiment de la SCOPEMA au réseau conduisant les eaux usées à la station du Bercail (55 000 € HT)
- par la SARL Michel SARDIN, dans le village de Pouloueix (7 100 € HT)
- par l'entreprise PAILLOT, pour remplacer une canalisation entre le lotissement des Chapelles et le village des Ages (5 300 € HT)

Grande rénovation à la Cité Prévost



Un chantier d'ampleur sur l'ensemble de l'immeuble avec le changement d'une cinquantaine de fenêtres, portes-fenêtres, velux et portes ainsi que l'installation d'une quarantaine de volets.

Une réalisation confiée au Groupe Artisanal USCAIN,

avec un choix de pose en rénovation d'huisseries PVC, isolantes.

Le coût du chantier s'est établi à un peu plus de 63 000 euros TTC mais dans un contexte où l'augmentation régulière du coup de l'énergie constitue une inquiétude pour nombre de foyers, la décision de procéder au changement de l'ensemble des huisseries du bâtiment va permettre aux locataires de contenir leurs frais de chauffage.

D'autre part, de nouvelles chaudières au gaz ont été installées dans 2 appartements et différents matériels (cabine de douche, sèche-serviettes, thermostat) ont été remplacés par l'entreprise Jourdan.

Aménagement et mise aux normes à la Gendarmerie

Le Groupe Uscaïn a également été retenu pour les travaux rendus nécessaires à la Gendarmerie. Deux portes et un Velux ont été remplacés. Grillage, portillon et portail motorisé ont été installés avec hausse des éléments de support pour un coût total de 24 700 € TTC



De nombreux autres travaux au sein des bâtiments communaux...

- remise en état d'appartements appartenant à la commune lors des changements de locataires
- remplacement de matériels dans ces logements ou autres bâtiments communaux (école, local de la Croix Rouge, Mairie...)

...ainsi que des travaux de voirie réalisées par la communauté de communes...

- voie communale 201 de la rue Jean Ségurel à la départementale 34 (village des Vergnes) sur une longueur de 5127 mètres, réalisée en enduit bi-couche.
- voie communale 206 de la limite de Champagnac-La-Rivière à la limite de Cussac en passant par le village du Chalard sur une longueur de 1325 mètres, également réalisée en enduit bi-couche.
- aménagement de la voirie sur le site des Garennes pour l'usine de la SCOPEMA.



... et la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD 901 en direction de Châlus...

Démarré en 2021, le chantier d'enfouissement des réseaux d'électrification et de communication réalisé par l'entreprise Batifoix, sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du Syndicat d'Energie de Haute-Vienne (SEHV), se poursuit. Récemment un nouvel éclairage

public plus efficace et bien moins consommateur d'électricité a été mis en place et les anciens poteaux sont en cours de retrait, donnant d'ailleurs une vision du paysage bien plus agréable à l'œil.

Comme chacun le sait, maîtriser sa consommation d'énergie est devenu un sujet majeur.

En matière d'éclairage public, une commission spécifique avait été constituée afin de mener une réflexion, en collaboration avec le SEHV, sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action vise également la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Bien sûr, les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du Maire, qui dispose de la faculté de prendre, à ce titre, des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Mais techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. C'est pourquoi la commune a sollicité le SEHV pour étudier les possibilités techniques, la mise en œuvre et le cas échéant les adaptations nécessaires.

En quelques chiffres, actuellement, le parc d'éclairage de la Commune est constitué de :

- 440 points lumineux

- 80 armoires, dont seules 6 possèdent une horloge et permettent ainsi de contrôler 124 points lumineux (29 % du parc).

Les 75 autres armoires sont inter-crêpusculaires et utilisent la luminosité pour allumer ou éteindre les lampadaires.

Ce type de matériel nécessite donc l'installation d'horloges* pour disposer d'une programmation.

Ainsi, les premiers secteurs à pouvoir bénéficier de cette programmation seront les suivants: Le Petit Ecubillou, avenue du 8 mai, rue du 19 juillet, rue Raymond Poulidor, rue Jean Rebier (bas), rue Jean Ségurel

* Coût d'une horloge: estimation 500 euros ht, avant subvention 45 %

rel (haut), rue du Général de Gaulle, Rond-Point, Rue des Ages, Lotissement de la Côte, Lotissement du Bois des Chapelles, Eglise, Rue de Beauséjour, Rue du Bercail, Avenue Fontaine Elysée, Place de l'Eglise, Cité Antoine Prévost, Rue du 19 mars (bas).

Puis progressivement, les mêmes dispositions seront prises dès lors que les horloges auront été installées et programmées, en remplacement de l'inter-crêpusculaire.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a validé le devis du SEHV d'un montant de 15 558,73 € ht pour la fourniture et la pose de 22 horloges.

Seuls les villages ne disposant que d'un ou deux points lumineux ne feront pas l'objet de ces modifications pour des raisons de coût des travaux et retour sur investissement.

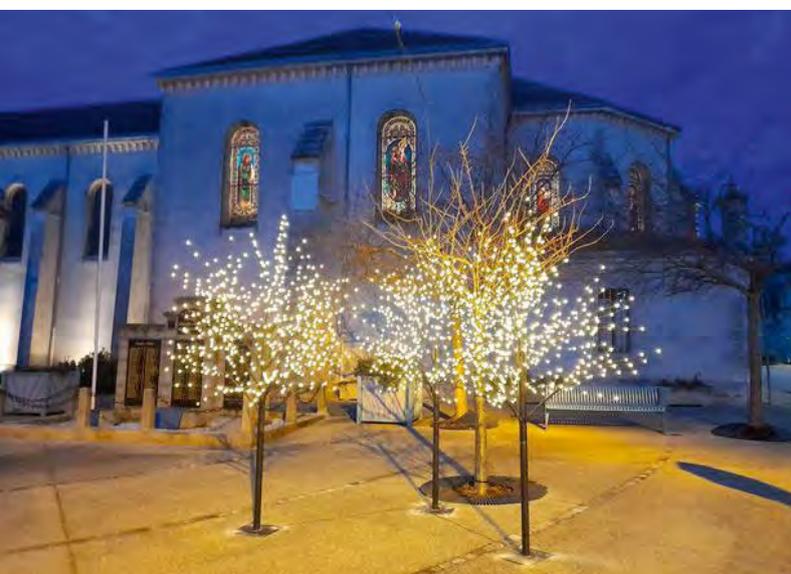
Les horaires d'extinction seront les suivants :

- extinction totale du 1^{er} juin au 30 septembre
- de 23 h 00 à 6 h 00, le reste du temps.

En période d'évènement particulier, telle la fête foraine, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

A terme, cette démarche doit permettre à la commune de diminuer de plus de 50 % sa consommation d'énergie.

C'est dans le même esprit de maîtrise du coût de l'énergie que **l'éclairage festif du bourg** a été limité. Essentiellement composé de LED, il permet de préserver l'ambiance des fêtes de fin d'année tout en maintenant une consommation réduite.



Ambassadeurs de mares : un chantier terminé

Dans le cadre du programme « Deviens ambassadeur d'une mare », notre commune avait identifié des mares dont certaines étaient dégradées et nécessitaient des actions de restauration. Trois points d'eau ont ainsi été restaurés et/ou entretenus et une mare pédagogique a été créée dans le Bois des Chapelles. Celle-ci servira de support éducatif pour les enfants de l'école et d'outil de sensibilisation du grand public.

Dans ce projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine avec un financement à hauteur de 60 %, nous avons été accompagnés par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, le Syndicat mixte des Bassins Bandiat-Tardoire et par la cellule d'assistance

technique zone humide du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Des actions de curage des mares, de débroussaillage, d'élagage, de mise en défens (clôture) ou encore de remise en état de murs de pierres permettent ainsi d'améliorer l'état et la qualité de ces milieux particuliers. Ceci se traduit par une réduction de l'ombrage sur ces points d'eau et d'une diminution des matières organiques (feuilles, bois) qui sinon, s'accumulent dans la mare.

Ce travail sur les mares permet de restaurer la biodiversité des sites et d'améliorer les bénéfices pour la ressource en eau, tout en conservant leurs rôles paysager et culturel.



La gestion du cimetière du bourg

Du fait de son état et malgré des actions pour entretenir les parties communes du site, le cimetière du bourg ne renvoie pas une image digne des lieux.

En effet, l'ancienneté de ce cimetière et sa structure cadastrale rendent l'entretien des espaces complexes

car hors des allées principales une part significative de tombes sont enchevêtrées. De plus, l'utilisation du désherbant est formellement interdit.

De nombreux monuments funéraires qui y sont érigés se sont détériorés au fil du temps. Certains se sont effondrés ou ont chuté sur une tombe voisine, parfois ce sont les plaques funéraires mentionnant le nom des défunts qui sont tombées, se sont brisées ou ont disparu et l'état de certaines sépultures génère un risque d'accidents matériels ou corporels évident.

Face à cette situation, la commune a engagé une action visant à améliorer l'aspect général du cimetière, dont la première étape est en cours et consiste à :

- identifier l'ensemble des tombes non entretenues ou en état de dégradation et d'en mesurer le risque,
- prendre contact avec les familles dans la mesure du possible.

A ce titre, des petites pancartes ont été déposées avant la Toussaint auprès de différents monuments afin d'inciter toute personne pouvant apporter des informations utiles à l'identification des tombes à se manifester auprès de la mairie.

En effet, si par négligence ou disparition de la famille, un emplacement cesse d'être entretenu, la commune a un devoir d'intervention auprès des concessionnaires ou de leurs ayants droit. A défaut d'intervention de ces derniers, une procédure de reprise de tombe peut alors être engagée légalement par la commune.

Parallèlement, l'entreprise Actium de Panazol, entreprise spécialisée dans la cartographie des cimetières, a également été sollicitée et interviendra fin 2023 / début 2024.

Le contrat passé avec celle-ci prévoit :

- la prise de photos aériennes de l'ensemble du cimetière et de chaque tombe ainsi que de tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'un plan à l'échelle,
- la prise de photos de toutes les sépultures et de tous les documents papiers détenus à la mairie (plan, registre papier, etc.) afin d'informatiser totalement la gestion du cimetière,
- la création d'un plan grand format imprimé sur une plaque aluminium, qui sera installé à l'entrée du cimetière et permettra à tout visiteur d'identifier l'emplacement des sépultures.

IL Y A DES REGLES, RESPECTONS-LES!

Recyclez, oui ... mais pas à côté des bennes!

Pas une semaine sans que l'équipe technique n'ait à intervenir pour ramasser :

- des sacs poubelles déposés à côté des bennes,
- des objets encombrants qui n'ont rien à faire là,
- ce qui est tombé sur le sol lors du dépôt dans les containers

Une nouvelle fois, nous en appelons à davantage de civisme pour mieux vivre ensemble, prendre soin de l'environnement mais aussi ne pas nuire à autrui en déposant des objets susceptibles de blesser quelqu'un.



La responsabilité des propriétaires de chiens

Comme chaque année, nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'animaux de :

- les maintenir en sécurité sur leur propriété,
- de les empêcher de divaguer sur la voie publique,
- de les garder en laisse lors des promenades.

Nombre de personnes, à pied ou à vélo, interviennent auprès des services de la Mairie pour signaler des chiens errants ou pour se plaindre de croiser des chiens agressifs sur les chemins communaux ou dans les villages.

Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, à la mise en fourrière de l'animal, sans compter les procédures judiciaires en cas d'accident.

Par ailleurs, la commune ne pouvant garder un chien au-delà de 2 jours, celui-ci est ensuite remis à la SPA.

L'obligation d'élagage



Si l'élagage se pratique pour des raisons de santé,



d'esthétique ou de rendement des végétaux, il est aussi nécessaire pour éviter de nuire à un tiers (voisin, passant...).

Régulièrement, l'opération est effectuée par la mairie pour ce qui concerne les arbres plantés sur le domaine communal. Tout propriétaire privé est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin ou sur la voie publique.

Lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne électrique, l'élagage est non seulement obligatoire, mais urgent!

Selon le contexte de plantation de l'arbre, l'obligation d'élaguer appartient au propriétaire de l'arbre ou à ERDF. Le propriétaire de l'arbre doit faire élaguer son arbre si celui-ci, planté sur son domaine privé, débordé sur le domaine public.

Toute intervention à proximité d'une ligne électrique doit être réalisée après l'autorisation d'ERDF pour des raisons évidentes de responsabilités en cas d'accident mortel.

Concernant les lignes aériennes de communications utilisées par les fournisseurs de service (internet et téléphone), chaque année, les services de la Société de télécommunications Orange sont confrontés à des difficultés d'intervention ou d'extension du réseau aérien. En effet, le frottement, voire la chute de branches

sur les câbles en cas d'intempéries, sont une cause importante de mauvais fonctionnement et entraînent également des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications.

Il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations à une distance minimale d'un mètre des lignes aériennes. Nous vous informons, que la société Orange peut prendre en charge gratuitement le décrochage et le rattachage des câbles si nécessaire.

S'il vous plaît, surveillez votre vitesse!

L'an dernier, nous vous avons informés de l'achat d'un radar mobile afin de maintenir une sensibilisation de chacun à la vitesse de circulation.

Comme prévu, durant l'année 2022, nous avons déplacé très régulièrement ce radar au sein des villages et du bourg.

Bien évidemment lors du passage, si la vitesse est supérieure à celle autorisée il y a en principe une prise de conscience du conducteur et par voie de conséquence un ralentissement immédiat, mais hors présence de ce radar la vitesse sur nos routes redevient tout de suite un sujet d'inquiétude.

En effet, même si une grande majorité de nos concitoyens sont prudents, il n'en demeure pas moins que nombre de véhicules roulent au-delà de la vitesse autorisée, tant sur les axes principaux que dans les villages.

Nous ne pouvons donc que renouveler notre appel à plus de prudence et de civisme.





En octobre dernier, Scopema inaugurerait son tout nouveau site de production, sur la commune d'Oradour sur Vayres, en présence de M. Simonneau, Maire, M. Gérourard, Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin, Mme Rodrigo, Sous-préfète de Bellac et Rochechouart et Mme Brouille 1^{re} Vice-Présidente de Nouvelle Aquitaine.

Un bâtiment enfin taillé pour cette Scop qui enchaîne les crises de croissance.

40 ans d'existence

Leader européen sur le marché du van aménagé, Scopema, fabriquant de banquettes convertibles, vient de fêter ses 40 ans. Au début de l'aventure en 1981, 6 salariés désireux de sauver leur outil de production après la liquidation de RIB AUTO MOTO, reprennent leur entreprise en Scop. Aujourd'hui, 63 salariés dont 32 sociétaires travaillent dans cette entreprise haute-viennoise. Scopema exporte 80 % de sa production dans 25 pays. A l'étroit dans ses anciens locaux, l'entreprise a investi 12 millions d'euros dans la construction d'un nouveau bâtiment.

Elle n'abandonne pas pour autant son ancien site, qui servira pour un banc d'essais de crash-test, mais également pour des formations.

« L'usine du futur »

Cette nouvelle usine est l'aboutissement d'un projet initié depuis 2018 en intégrant le programme Usine du Futur de la Région Nouvelle Aquitaine.

Un bâtiment flambant neuf aux dimensions vertigineuses : 12 000 m², 11 mètres de haut, 165 mètres de long et 60 mètres de large.

A l'intérieur, un système de régulation de la température par géothermie, d'éclairage led adaptatif et autonome assurant une excellence énergétique du bâtiment et un confort des opérateurs en toutes circonstances climatiques.

Les collectivités accompagnent le développement de la SCOPEMA.

Pour la construction sa nouvelle usine, l'entreprise SCOPEMA a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du programme « Usine

du Futur » mais elle a aussi été accompagnée par les collectivités locales.

Ainsi, la commune d'Oradour-sur-Vayres a financé une extension de son réseau d'assainissement pour 55 000 € HT et la Communauté de Communes Ouest Limousin a réalisé sur la zone des Garennes des travaux d'aménagement pour environ 220 000 € (sécurisation et réfection de la voirie et des accès, extension du réseau électrique, défense incendie).



23 Juillet



23 Juillet



POUR NOUS...



Porte-drapeaux, dignes représentants des associations d'anciens combattants, vous rendez hommage, au nom de la Nation Française aux morts et aux disparus.

Formations musicales, à toutes les époques, la mu-

sique a toujours tenu une place importante dans les armées et également dans les cérémonies patriotiques. Le Maire et son Conseil Municipal vous remercie pour votre présence indéfectible lors des cérémonies commémoratives.

LE DRAPEAU (texte communiqué par Jean Vergnenègre, Porte-drapeau)

Quand je te sors de l'étui qui te protège et que je te déroule de ton support en bois, tu peux t'attendre aux caprices de la météo pendant au moins deux heures entre Oradour sur Vayres et Champagnac. Tu as supporté des averses de pluie avec tes autres copains, te rendant parfois incontrôlable, beaucoup plus lourd à manier et transporter. Ce que tu n'aimes pas beaucoup ce sont les bourrasques de vent, elles te chahutent, te faisant virevolter dans tous les sens et je ne sais jamais comment je vais pouvoir te stabiliser vu la grandeur de ton tissu.

Tu as fait des défilés par forte chaleur en restant bien sagement sur ton support, seul mon pas cadencé faisait onduler la belle toile qui est la tienne. Dans ta longue vie de drapeau, tu as dû en connaître des personnes qui t'ont porté à bout de bras et par tous les temps. Avant moi, c'est mon frère qui te portait et c'était sa plus grande fierté lorsqu'il le faisait. Sacré drapeau, tu n'es qu'un bout de toile qui nous fait vibrer les uns après les autres et à mon tour je suis fier et honoré de te porter et de te montrer.

...POUR QUE L'HISTOIRE NE SE RÉPÈTE PAS

Tout savoir sur le passage de l'hiver 2022-2023



Cet hiver, si les capacités de production d'électricité sont insuffisantes, RTE et les pouvoirs publics peuvent décider de délestages ciblés.

Ceux-ci seront mis en œuvre par Enedis. Les coupures localisées et tournantes seront d'une durée d'environ 2h. (le matin entre 8h et 13h, le soir entre 18h et 20h).

Une carte de l'état du réseau sur 4 jours est disponible sur le site internet ou sur l'application mobile « Mon ecowatt ».

Depuis « Mon ecowatt », il est possible de saisir votre adresse et de savoir si vous êtes concernés par le délestage.

Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00.

Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application Enedis à mes côtés



Rendez-vous sur monecowatt.fr

Télécharge l'appli !

ENEDIS



Réparations et travaux

Demandez un devis

Le professionnel est tenu de vous établir obligatoirement un devis pour toute prestation.

Contactez en priorité

Les entreprises que vous connaissez ou ayant pignon sur rue. Constituez-vous un carnet d'adresses : plombier, électricien...



Démarcheurs téléphoniques

Vous recevez un message abusif par SMS ?

Transférez-le tel quel au 33700

Pour limiter ou supprimer les appels, inscrivez-vous sur :

- . Liste orange (se rapprocher de son opérateur)
- . Liste rouge (se rapprocher de son opérateur)
- . Bloctel.gouv.fr (inscription valable 3 ans, à renouveler)

Ne jamais rappeler un numéro de téléphone que l'on ne connaît pas.



Les dangers d'internet

► Réalisez uniquement vos achats sur des sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https ».

► L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

► Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.

► Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

Numéros utiles pour vos démarches :

Carte de crédit volée ou perdue : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 683 208
Info escroqueries : 0 811 020 217



Les bons gestes lorsque vous sortez de chez vous

En cas d'absence durable



- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances », signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

Pickpockets

Soyez vigilant



Les pickpockets et le vol à l'arraché du sac à main

- Faites vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir votre pension ou tout autre revenu et dissimulez aussitôt vos espèces.
- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arborez pas de bijoux trop voyants. Les valeurs que vous détenez seront mieux protégées dans les poches intérieures munies de fermetures que dans les poches latérales ou arrière de vos vêtements.
- Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé. En cas d'agression, criez au secours.

Le vol au distributeur de billets



- Dans la mesure du possible, retirez votre argent au guichet de votre banque.
- Si vous utilisez un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.
- Ne laissez jamais votre code secret près de votre carte bancaire ou dans votre portefeuille. Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.
- En cas de difficulté avec un distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code. Celui-ci vous est personnel et confidentiel.
- Si votre carte est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire. Conservez sur vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.



AVEC LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION
« LES AMIS DE LA GENDARMERIE »



www.amis-gendarmerie.com



SYNDICAT D'EAU POTABLE VAYRES & TARDOIRE 2022 : UNE ANNÉE PRODUCTIVE !

Le Syndicat Vayres et Tardoire a mis l'accent sur le renouvellement de canalisation cette année. Ce ne sont pas moins de 10 km de réseaux qui ont été repris, sur les communes de Dournazac, d'Oradour sur Vayres, mais également sur Vayres, Maisonnais sur Tardoire, Chéronnac et Champagnac la Rivière. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le programme pluriannuel de remplacement des conduites d'eau potable du syndicat Vayres & Tardoire afin de garantir une

qualité et une quantité d'eau satisfaisante pour tous. Depuis le mois d'avril, un filtre pilote a été installé à la station de production de Champsac. Il s'agit d'un filtre rempli de charbon actif afin de traiter les résidus de pesticides dans l'eau. Les essais sont concluants puisqu'il y a un abattement total des molécules indésirables.

En cette fin d'année 2022, des travaux auront lieu au niveau du château d'eau de Maisonnais, ainsi que des travaux de génie civil au niveau de la station de neutralisation de Champsac.



Dournazac - CMC TP & Pradeau TP



Vayres - Pradeau TP



Champagnac la Rivière - CiseTP



Filtre provisoire à charbon actif pour essais - Champsac

Retrouvez les analyses d'eau effectuées tout au long de l'année sur notre réseau sur le site internet du syndicat : www.siaep-vayres-tardoire.fr

Un agent vous accueille du lundi au vendredi à la mairie d'Oradour sur Vayres ou par téléphone au 05 55 78 23 97

LE SIAEP VAYRES ET TARDOIRE INVESTIT POUR VOUS !

L'année 2023 sera principalement dédiée à la construction d'une toute nouvelle unité de traitement sur le site de la Côte à Vayres. Elle permettra entre autres de filtrer les résidus de pesticides.

Le Syndicat, présent sur 11 communes, compte à ce jour 472 km de réseau, plus de 440 000 m³ d'eau potable sont produits par an avec un rendement de réseau avoisinant les 80 %. Pour conserver un réseau en bon état général tout en gardant un prix de l'eau raisonnable, il est nécessaire de remplacer 1 % du réseau par an, soit près de 5 km.



Le SYMBA Bandiat-Tardoire rassemble 34 communes sur les deux départements concernés (Haute-Vienne et Dordogne). C'est la structure ayant la compétence **GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)** sur son territoire. Son objectif est l'atteinte du bon état des cours d'eau, la préservation des zones humides, etc.

Retour sur les actions de l'année 2022 :

Chantier de restauration de mare sur le bassin versant de la Tardoire (CHÉRONNAC)

Les mares sont nombreuses sur le territoire. Ces réserves de biodiversité contribuent à la régulation d'inondation, à l'épuration des polluants. Elles sont importantes pour la quantité d'eau, servent également d'abreuvoir au bétail et utiles aux écosystèmes. Ce sont de véritables habitats pour des espèces végétales et animales, formant des foyers de biodiversité importants pour l'environnement.

A la forge du Buisson, a été réalisé un chantier de restauration d'une mare. Celle-ci presque comblée, ne permettait pas à la lumière d'accéder, empêchant de fait les espèces inféodées de s'y développer. L'entreprise Épineux débroussaillage, est intervenue sur les ronciers à l'aide d'un robot télécommandé permettant un accès plus facile à la mare. Les ronces et arbustes ont été débroussaillés et tronçonnés manuellement.

Plusieurs tas de rémanents ont été broyés sur place. Des souches ont été extraites permettant de rouvrir une section d'eau dans la mare.

Réalisé en partenariat avec l'UNICEM (Union National d'Industries de Carrière et de Matériaux de construction) ainsi que le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



1 - Sites des Planches - Champagnac-la-rivière 2 - Grand Moulin de Peyrassoulat - Chéronnac



3 - Moulin des Forges du Buisson - Chéronnac 4 - Moulin de Raux - Chéronnac

Vous êtes propriétaire de parcelles sur lesquelles se situe un cours d'eau et vous souhaitez des conseils de gestion, d'entretien ou tout autre renseignement ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions !



Avant



Pendant



Après

Lancement du projet d'effacement de 4 ouvrages sur la Tardoire (programme OpenRivers) sur les communes de CHÉRONNAC et CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

Des travaux sont prévus fin d'année 2022 et fin de printemps 2023 pour l'effacement de 4 seuils sur la Tardoire Amont afin de rétablir la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau. Au total, un linéaire d'environ 28km de cours d'eau sera rouvert.

SYMBA Bandiat-Tardoire, La Monnerie 87150 CUSSAC

Tel : 05.55.70.27

www.syndicat-bandiat-tardoire.fr

www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire

Contact service technique :

06.38.84.49.72 OU 07.54.36.40.43



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

 mlrurale87@wanadoo.fr
 <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
 <https://www.missionlocaleruralehautevienne>



4 antennes - 24 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE POUR LES 16-25 ANS

Vous avez moins de 26 ans! Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE:

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture...

ORIENTATION:

Découverte de secteurs et métiers,
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION:

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements...

EMPLOI:

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune...



Proche de chez vous !

**Mission Locale
Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74**

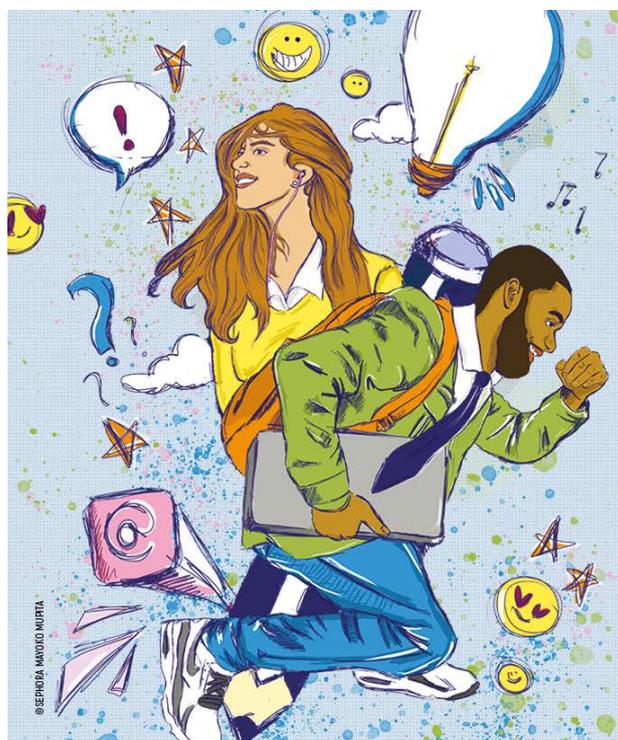


ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISÉ UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ): Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...



Le Réseau des Missions Locales



Les Missions Locales fêtent leurs 40 ans !

DES CENTAINES D'ÉVÉNEMENTS, PARTOUT EN FRANCE
www.unml.info



Les actions du parc en quelques chiffres

- 49 travaux de gestion et de restauration de zones humides accompagnés par le Parc depuis 2013
- 265 contrats avec engagement en MAEC (mesure agro-environnementale et climatique) soit 5 475 ha depuis 2015
- 226 sorties « Parc en Famille » ont réuni plus de 3 500 participants depuis 2011
- Environ 37 programmes de suivis et d'inventaires initiés par le Parc depuis 2011

MON PARC NATUREL RÉGIONAL

Si vous lisez ceci, c'est probablement que vous vivez dans un Parc naturel régional. Mais savez-vous réellement ce que cela signifie ?

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire qui s'engage pour la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et pour le développement de modes de vie plus respectueux de l'environnement. Il a pour fondement un territoire rural, riche d'un patrimoine remarquable et relativement bien préservé des dégradations liées aux activités humaines.

Sous l'impulsion d'acteurs locaux, politiques et associatifs, un tel territoire peut être labellisé « Parc naturel régional ». Ce classement est validé par un décret du premier ministre. Ces Parcs sont des territoires habités, reconnus au niveau national pour leur patrimoine.

Mais ce label n'est pas seulement une reconnaissance de la valeur du territoire. C'est aussi l'opportunité pour le territoire de se doter d'un outil qui permette de préserver, valoriser et développer les ressources locales, selon des objectifs fixés par les acteurs locaux eux-mêmes.

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin est ainsi né, il y a plus de 24 ans, de la volonté des élus locaux et du milieu associatif d'initier des projets innovants et de faire vivre et perdurer la richesse du territoire.

Vrai ou faux ?

Un Parc naturel régional (Pnr) est un territoire propice à la visite. / Vrai

Un Pnr n'est pas un parc clos et n'est pas payant pour en faire la visite. Il s'agit bien d'une destination tou-

ristique qui accueille des milliers de visiteurs chaque année. C'est un territoire habité qui vit et fait vivre.

Parc naturel régional et Parc national, c'est la même chose. / Faux.

Un Parc naturel régional résulte de l'engagement volontaire des communes, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux et de l'Etat à orienter leurs actions dans le cadre d'un projet commun (Charte du Parc) de développement durable.

Alors qu'un Parc national se constitue autour d'un « cœur », monument exceptionnel de la nature. L'Etat confie la gestion du Parc national à un établissement public national, compétent pour l'application de la réglementation spéciale applicable à ce « cœur ».

Un parc national a un pouvoir de police de l'environnement contrairement à un parc naturel régional.

Le Pnr est une réserve naturelle / Faux.

Un Pnr n'est pas une réserve naturelle. Cependant, un Pnr est un territoire labellisé sur la base d'une grande richesse naturelle, il est courant qu'il recouvre des espaces naturels remarquables qui font l'objet d'un classement (réserve naturelle, zone Natura 2000...).

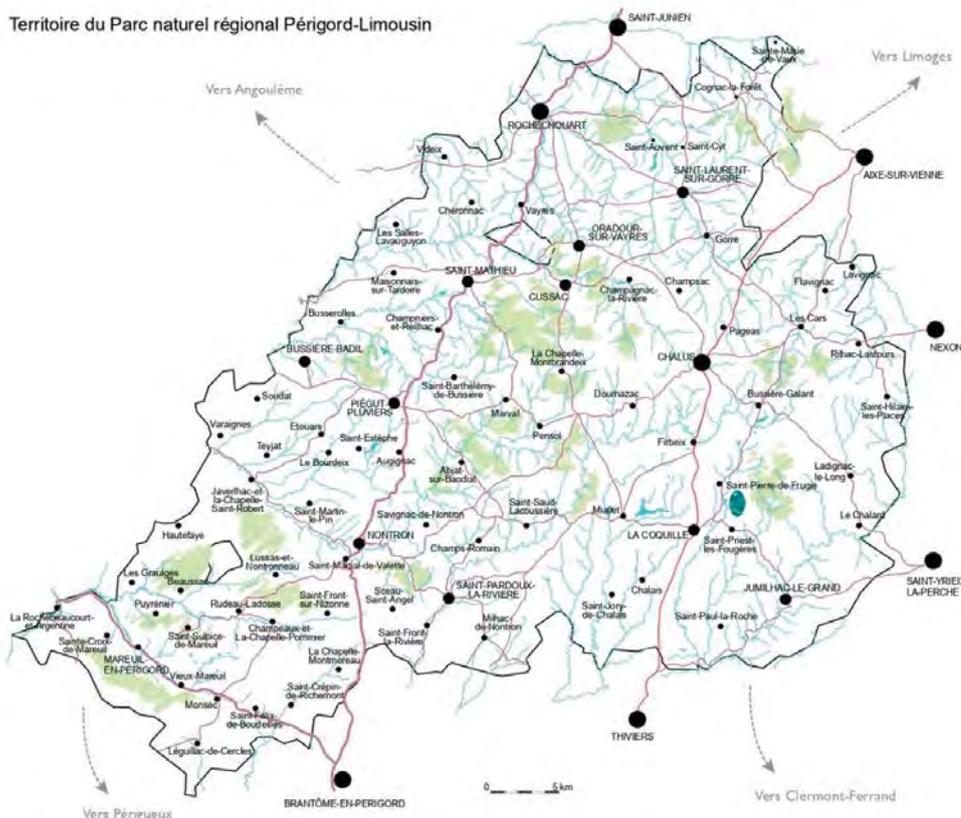
Le Pnr freine le développement économique / Faux

L'objectif d'un Parc naturel régional est la dynamisation d'un territoire. Les entreprises agricoles, industrielles, touristiques, les commerces, les activités artisanales... sont compatibles avec le classement Pnr. Leur présence et leur développement sont non seulement souhaités mais accompagnés.

Qu'est-ce que cela implique ?

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin couvre un large espace de 75 communes, dont les élus sont engagés dans la vie du parc. Ils définissent collective-

Territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin



Le renouveau du Parc naturel régional Périgord-Limousin

Pour conserver son label Parc naturel régional, le territoire doit, tous les 15 ans, élaborer une nouvelle charte. C'est plus qu'un simple document; il s'agit d'un contrat co-construit par les communes, les intercommunalités, les Départements et la Région concernés et approuvé par la Région et l'État. C'est l'épine dorsale de l'action du Parc. Elle donne le cap et les objectifs à atteindre sur les thèmes d'enjeux de développement durable. La charte et le plan du Parc qui lui est associé définissent les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre durant 15 ans.

ment les projets et les missions qui seront menés par les agents du parc.

Ces missions portent sur les thématiques liées à l'eau, à la biodiversité, à l'agriculture, à la forêt, au tourisme, aux circuits courts, à l'éducation, à la culture, aux savoir-faire et aux métiers d'art, à la transition énergétique, au patrimoine, à l'urbanisme et au partage du projet de territoire. Ces missions se déclinent sous bien des formes: animations pour les scolaires et le grand public, aménagements et chantiers de restauration pour le patrimoine naturel et bâti, valorisation des ressources locales, etc.

Mais, il est important de noter que le Parc naturel régional Périgord-Limousin est avant tout un lieu de vie pour près de 50 000 habitants. Si les élus et les agents font vivre le parc au quotidien, le fonctionnement du parc repose sur l'échange, la concertation et l'association des forces vives du territoire. Habitants, professionnels et associations du territoire sont sollicités régulièrement pour prendre part aux différents projets. L'Etat d'esprit d'un PNR n'est pas de contraindre mais de convaincre.

La procédure de révision pour la nouvelle charte 2026-2041 est un long travail qui durera 3 ans. Pendant tout ce temps, le Parc reste labellisé et continue de travailler sur l'application des mesures de la charte 2012-2026, toujours en cours.

Cette procédure sera lancée très prochainement. Et durant ces 3 ans, le Parc se mobilisera pour donner à tous la possibilité de se rencontrer, d'échanger, et de s'exprimer sur cette charte. Animations pour les scolaires, réunions publiques, événements festifs, questionnaires en ligne; les occasions seront nombreuses!

Vous souhaitez rester informés? Retrouvez-nous sur notre site internet, notre Facebook et l'application Mon Parc!

Site internet:

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/>





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**
de la HAUTE-VIENNE

LA FNATH 87

UNE ASSOCIATION QUI REÇOIT, ÉCOUTE, CONSEILLE,
ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES ADHÉRENTS

Section FNATH d'ORADOUR /VAYRES – SAINT LAURENT/GORRE

06 71 52 68 10

Chez Madame Hélène DEMAY - Présidente - 8 Bournazeau - 87150 ORADOUR/ VAYRES

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, un entretien avec une juriste :

- Par téléphone: permanence téléphonique assurée aux horaires habituels d'ouverture au public du groupement, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97.
- RDV au groupement: les adhérents peuvent également rencontrer une juriste au groupement 6 avenue du Président Sadi Carnot 87350 PANAZOL sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr
- RDV en permanence: les adhérents peuvent également rencontrer une juriste lors des permanences sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 :
 - à Oradour/Vayres les mois pairs, le 1^{er} vendredi du mois de 9 h à 11 h salle de la Mairie (si 4 adhérents inscrits),
 - à St Laurent/Gorre les mois impairs, le 1^{er} vendredi du mois de 9 h à 11 h, 2 Place de l'Eglise (sous les arcades) (si 4 adhérents inscrits).

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le groupement départemental au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr, ou les bénévoles de la section :

Hélène DEMAY, présidente de la section - 06 71 52 68 10

Catherine CANIN, trésorière de la section - 06 08 96 41 44





POUCE TRAVAIL FORME LES DEMANDEURS D'EMPLOI AUX TECHNIQUES D'ENTRETIEN MÉNAGER

Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main-d'œuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Depuis 2010, Pouce Travail organise chaque année une formation interne en entretien ménager.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et la connaissance du matériel et des produits. Un accent est tout particulièrement mis sur les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

Les formations sont prises en charge par le CFPPA Les Vaseix (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole), organisme retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations sont dispensés avec une partie théorique et surtout de la mise en pratique dans un appartement pédagogique sur place. Entretien des sols, des sanitaires, d'un frigo, d'une table à induction, le repassage... toutes les techniques d'entretien ménager sont abordées au cours de la formation.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

Les 10 salariées présentes à la session de juin 2022 : Jacqueline, Christelle, Béatrice, Pamela, Lysandra, Lucie, Jessica, Jean-Philippe, Siegfried et Pauline

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller visiter le site de l'association www.poucetravail.com



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte CS 92092 87070 LIMOGES

Siret: 412 109 670 00031 Code APE: 7120 B

Tel: 05 55 04 64 06 Fax: 05 55 04 64 12

Mail: fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs: la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective:

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique: contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



Eco pièges pour chenilles processionnaires du pin



Ambrosie à feuille d'armoise (pollen très allergisant)



MIEUX VIVRE CHEZ SOI



ENTRETIEN DU DOMICILE



AIDE AUX FAMILLES



SERVICE MANDATAIRE



ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ



ATELIERS DE CONVIVIALITÉ



UNA OUEST 87

10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



PORTAGE DE REPAS
AICARPA – UNA OUEST 87



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



JARDINAGE



BRICOLAGE



ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ASSISTANCE A LA PERSONNE

Un seul objectif: « Mieux vivre chez soi »



Une question sur le logement ?

Pensez à l'ADIL 87 !

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accèsion à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...



N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

www.adil87.org

contact@adil87.org



Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement

« LU VARGIER BRUNDANT » LE JARDIN BOURDONNANT À VOS PORTES !



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin, coordinateur du projet LIFE Abeilles sauvages lance un appel à candidatures auprès des collectivités locales volontaires pour créer un jardin bourdonnant favorable aux abeilles sauvages ! Ce projet dont la dimension se veut participative vise à créer du lien social en impliquant les habitants, les élus, les associations... autour

d'un objectif commun : œuvrer ensemble pour préserver les insectes pollinisateurs. En 2023, le Parc se donne l'objectif d'accompagner 3 communes. Pour cela, les collectivités volontaires pourront déposer leur candidature auprès du Parc jusqu'au 28 janvier 2023 où s'ensuivra une phase

de sélection des communes lauréates. Plus de renseignements sur le site internet du Parc :

<http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Les-actions/LIFE-ABEILLES-SAUVAGES/Appel-a-candidatures-Lu-vargier-brundant-Le-jardin-bourdonnant>



Communauté de communes Ouest Limousin

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - 2023 -

Le calendrier de collecte des ordures ménagères 2023 est identique à celui de 2022. Les jours de collecte restent les mêmes et leur fréquence est d'un ramassage toutes les 2 semaines. Nous vous conseillons de sortir votre poubelle la veille en soirée.

Pour les jours fériés, la collecte est réalisée la veille ou le lendemain.

Secteur de la commune	Jour et semaine de collecte des ordures ménagères
Avenue Bernard de Ventadour, Avenue du 8 mai 1945 jusqu'au carrefour de la route des Ages, Les Brosses, Les Marionnettes, La Chenin, Les Chouettes, Cité des Mottes, Chemin des Mottes, Fougeras, Ville-neuve, Les Puges, Chez Fiateau, Chez Lacroix, La Tamanie, Les Chalards.	Lundi Semaine Impaire. Si le lundi est férié, la collecte est décalée au lendemain.
La Monnerie, Les Bordes, Les Arcis, Les Ages, La Morrelle	Jeudi Semaine Paire. Le jeudi de l'Ascension, la collecte est avancée à la veille.
Les Ronces	Vendredi Semaine Paire. Le vendredi 14 juillet, la collecte est avancée à la veille.
Le Bourg et autres villages	Jeudi Semaine Impaire.



Annuaire des services de la Communauté de Communes Ouest Limousin

contact@ouestlimousin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
 lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac

ileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
 laep@ouestlimousin.com

Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
 lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champzac

aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 55 12 10 90

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hironnelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
 leshironnelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
 lacledeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
 lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
 jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim



SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com

Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac

ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

SPORTS, TOURISME, CULTURE

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 70 95 01 14

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
 tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21

Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55

La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>

mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18

Cussac 05 55 00 44 34

Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37

Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78

Marval 05 44 22 97 19

Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr 05 55 48 18 18

Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement Economique

n.riviere@ouestlimousin.com 07 50 56 57 51

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Numérique

contact@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07



Toute notre énergie
pour améliorer
votre logement



Le service public pour mieux rénover mon habitat



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !

>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

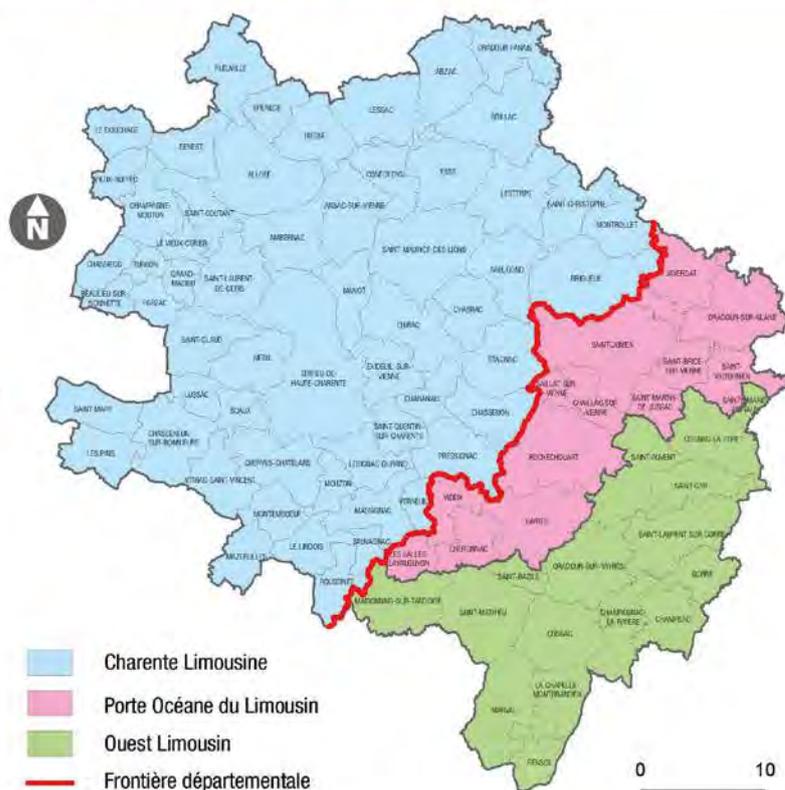
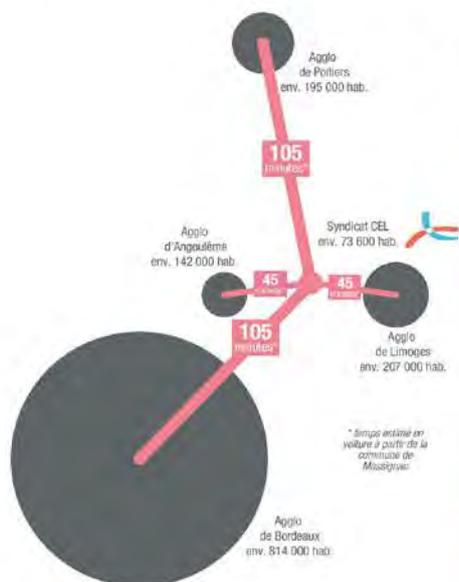
Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.

Merci de remonter les cas constatés à

Nov habitat 87

Élaboration du

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) DU SYNDICAT CHARENTE E LIMOUSIN



© Karthéo - 2022

Le syndicat Charente e Limousin

- constitué de 87 communes
- 3 communautés de communes
- un espace de vie entre Limoges et Angoulême
- un bassin de 73 600 habitants
- un pôle principal de 11 000 habitants
- implanté sur 2 départements

Le SCOT est un outil de planification qui va permettre d'imaginer des politiques communes, complémentaires et cohérentes pour construire votre territoire pour les 20 prochaines années.

Les principales thématiques développées au sein du SCOT :



40 mois d'études, auxquelles sont associés les citoyens. Pour ce faire il est prévu :

- des articles, des supports de communication
- 9 réunions publiques
- une exposition évolutive pédagogique
- une enquête publique
- une lettre d'information
- des boîtes à idées et des cahiers de remarques
- des débats civils
- un site internet dédié : www.cel-scot.fr



Depuis le 1^{er} Octobre 2022, l'association Ca Circule ! vous a accueilli les samedis au 48 La Monnerie 87150 Oradour-sur-Vayres

Dès janvier 2023, la création des trois premiers emplois permettra d'adopter de nouveaux horaires.

- **Recyclerie** : Mercredi de 14h00 à 18h00
- **Recyclerie et Répare Café** : Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h

En venant dans nos locaux, vous pouvez

- **Acquérir à prix très doux des objets fonctionnels** (mobilier, vêtements, bibelots, vaisselle, électroménager...)
- **Réparer avec l'aide de bénévoles compétents**, un objet en panne (du grille-pain à la tronçonneuse !)
- **Donner des objets** qui peuvent encore servir à d'autres plutôt que d'aller les déposer dans une déchèterie

Pour pouvoir continuer à vous proposer, dans la recyclerie, les prix les plus bas possibles, nous vous demandons d'**adhérer à prix libre à notre association**.

Pour les mêmes raisons, l'**accès au Répare Café est réservé à nos adhérents**. La participation aux frais de fonctionnement est, là encore, à prix libre.



Vue partielle de la recyclerie

Dès sa création en 2021, notre association s'est fixé des objectifs clairs

- **Lutter contre le gaspillage** de ressources par le **réemploi** et l'**économie circulaire**
- S'inscrire dans une démarche de **gestion concertée et durable des déchets** avec le tissu entrepreneurial et institutionnel du territoire
- **Expérimenter, échanger et transmettre** des connaissances et des savoir-faire
- **Proposer des alternatives** à nos modes de fabrication, de consommation

C'est parce que l'**action en faveur de l'écologie** est pour nous **indissociable du progrès social** que nous avons décidé de devenir « **Chantier d'Insertion** » afin de permettre à des personnes éloignées depuis trop longtemps d'un emploi de se ressaisir, de reprendre confiance en elles et de donner du sens à leur activité en **participant à un projet utile à toutes et à tous**.

Enfin, rien de tout cela n'aurait été possible sans le **soutien**, la **bienveillance** et le **dynamisme** des **élus** et des **agents** de la **Communauté de Commune Ouest Limousin** et du **SYDED**.

Sans l'**engagement** et la **disponibilité** des **bénévoles** et en particulier des **réparateurs**.

Nous tenions à les en remercier chaleureusement.



Raymond : réparateur en action

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année, le bureau de l'APE compte des personnes motivées, dynamiques et pleines d'idées novatrices pour le plaisir de nos enfants!

Mais l'APE c'est quoi ?

C'est un bureau composé de parents volontaires pour penser, organiser et réaliser des actions en tous genres afin de récolter des fonds réinvestis dans l'organisation de festivités, actions pour le plaisir de nos enfants! (voyages scolaires, spectacles, achat de matériel pédagogique...)

Après 2 années marquées par la crise sanitaire le bureau 2022 arrive avec des idées plein la tête! Alors à vos agendas pour les temps forts à venir!

- pour l'arrivée des fêtes de fin d'année, mise en place pour les plus gourmands, d'une vente de madeleines Bijou par correspondance,
- le Samedi 28 Janvier, organisation d'un défilé carnavalesque dans les rues d'Oradour-sur-Vayres avec un goûter festif et un stand de maquillage gratuit. La condition pour s'amuser? Venir déguisé!
- le Samedi 25 Mars, place au traditionnel loto des écoles avec de nombreux lots à gagner,
- pour Pâques, vente de chocolat par correspondance,
- le Vendredi 30 Juin, organisation de la traditionnelle kermesse des écoles.

Ajouté à cela, l'association soutient également l'équipe éducative de l'école et l'accompagne volontiers dans ses projets.

ANACR, ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS(ES) DE LA RÉSISTANCE



Avec André Dupuy (dit Doudou), dernier résistant des maquis de Gaboureau et de la forêt de Boubon, l'ANACR veut rendre hommage à tous ces jeunes qui ont choisi la clandestinité plutôt que le STO, Service du Travail Obligatoire.

Les jeunes sont allés grossir les rangs des maquis de la résistance et sauver l'honneur de la France et de sa belle devise « Liberté Egalité Fraternité ». C'est la solidarité et la générosité des paysans limousins qui leur a permis de tenir et de lutter.

Depuis Londres, le général De Gaulle ne s'y est pas trompé en envoyant Jean Moulin unifier les réseaux de Résistance et en s'appuyant sur eux pour la Libération de la France et participer à la défaite du nazisme et de son idéologie.

En désignant Georges Guingoin « premier maquisard de France » et Compagnon de la libération, le général De Gaulle a souligné l'importance de la résistance Limousine.

Aujourd'hui, le comité local de l'ANACR vous invite à le rejoindre sur le chemin de la mémoire. La résistance rassembla dans ses rangs des femmes et des hommes qui croyaient au ciel dans la diversité de leurs religions, ou qui n'y croyaient pas. Ils étaient Français de naissance ou immigrés, naturalisés ou non, mais ils partageaient le même idéal antifasciste, démocratique, hu-



Elle a notamment financé leur participation à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) afin que les enfants participent à des rencontres sportives de qualité et pour tous les âges et ce tout au long de l'année.

Sachez aussi que le week-end du 8 et 9 octobre, l'association a organisé un ramassage de châtaignes digne de ce nom car environ 400 kg ont été récoltés!

Pour nous écrire: ape.osv@outlook.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook: Ape Oradour sur Vayres

Au plaisir de vous rencontrer!

Le bureau de l'APE :
Vanessa, Sandra, Aline, Angélique, Karry et Elodie

maniste et antiraciste. Ce combat reste aujourd'hui pleinement celui de l'ANACR.

Le comité a édité deux livres de témoignages, dont l'un est en vente dans les offices de tourisme, mairies, ou point de vente de livres ainsi qu'auprès des adhérents de l'ANACR. Nous poursuivons les visites et l'entretien des trous du maquis (gourbis) de la forêt de Boubon. Nous participons aux commémorations dans nos cantons, en Haute Vienne et dans les départements voisins.

Le Comité local des cantons d'Oradour sur Vayres, Cussac, Saint Mathieu, vous invite à participer à la commémoration des combats de la gare d'Oradour sur Vayres:

Le samedi 22 juillet 2023, à 11h 30, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président: Claude Pauliat

Collectionneur à
Champagnac la rivière,
Dominique Dautriat,
téléphone:
06 75 43 93 05, se
propose de vous
guider dans la visite de
sa collection d'objets
témoins de la période
du maquis.



FCCO ENCORE UNE ANNÉE BIEN RYTHMÉE OU PLAISIR ET FOOTBALL COHABITENT EN PLEINE HARMONIE

Après 2 années marquées par la crise COVID nous avons enfin pu refaire une saison complète et nous avons même enregistré une augmentation de nos effectifs.

Le FCCO ce sont 17 équipes qui, chaque Week-end, font briller nos couleurs sur les différents terrains du département et de Nouvelle-Aquitaine.

C'est vraiment un club où la mixité est bien en place avec une centaine de licenciées féminines, soit 40 % de nos effectifs.

Cette année, toutes nos équipes se sont très bien comportées dans leurs différents championnats ou plateaux. Une mention particulière à notre équipe U13 Féminine pour sa participation à la finale départementale Pitch et à notre équipe 13 masculine qui termine première de sa poule.

2022 fut aussi l'occasion de mettre en avant nos dirigeants, éducateurs, bénévoles et partenaires et une soirée au Chapiteau de Cussac a été organisée en leur honneur.

Le 26 juin fut aussi en grande journée avec 80 bénévoles mobilisés. Nous avons fêté les 15 ans de notre section féminine. 300 joueuses venues de différentes régions se sont retrouvées au stade des Chapelles pour participer à cet évènement qui s'est clôturé par une soirée dansante à l'espace Robert Morange.

Mais la plus belle reconnaissance de notre travail est le renouvellement du label seniors espoir décerné par la ligue de football Nouvelle-Aquitaine et le renouvellement du label jeunes féminines Argent décerné par la Fédération Française de Football pour 3 ans.

Nous remercions les municipalités et nos partenaires qui nous accompagnent et si vous avez envie de participer à cette belle aventure et faire vivre nos communes alors contactez-nous <https://www.facebook.com/FccoFootballClub> - <https://fccco87.footeo.com/>

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et belle année 2023.



PLANNING DES MANIFESTATIONS FCCO DU 26/11/2022 AU 29/07/2023

Manifestations	Lieu	Com - mune	Horaire	Dates	Commentaires
Loto	Chapiteau de la Fontanelle	Cussac	19 h 30	A confirmer	Prévision 1 ^{er} trimestre 2023
Vente calendriers 2023				Déc 2022	
Bubble Foot	Stade des Chapelles	Oradour	14 h - 18 h	A confirmer	Probablement avril 2023
Début vente tickets tombola été 2023				avril 2023	
Tournoi U7/U9/EFF	Stade des Chapelles	Oradour	19 h - 23 h	26/05/2023	
Tournoi U11 et U11F	Stade des Chapelles	Oradour	9 h - 15 h	27/05/2023	
Tournoi U13 et U13F	Stade des Chapelles	Oradour	16 h - 23 h	27/05/2023	
Tournoi séniors Filles à 8 + U17F	Stade des Chapelles	Oradour	15 h - 23 h	28/05/2023	
Tournoi séniors garçons à 8	Stade des Chapelles	Oradour	9 h - 18 h	29/05/2023	
Assemblée générale FCCO	Salle Robert Morange	Oradour	9 h - 11 h	18/06/2023	
Tirage Tombola d'été 2023	Salle Robert Morange	Oradour	11 h	18/06/2023	
Pétanque	Les Chapelles	Oradour	13 h 30	29/07/2023	

Et chaque week-end du 11 septembre 2022 au 28 mai 2023 match sur le terrain des Chapelles à Oradour

PAM 87



Le 31 octobre 2021 avait lieu pour la première fois à Oradour-sur-Vayres un grand rassemblement de voitures et de motos de tous les genres et de toutes les époques qui s'est parfaitement déroulé pour les passionnés ainsi que pour les visiteurs.

Nous avons eu près de 150 voitures au rendez-vous ainsi qu'une soixantaine de motos présentes malgré le mauvais temps. Cela fut une belle réussite, les passionnés étaient ravis, toutes les aides bénévoles étaient sans aucun doute primordiales pour le succès de cette journée à Oradour-sur-Vayres.

Une deuxième édition sera à venir en 2023 avec beaucoup de nouvelles surprises.



Calendrier de PAM87 pour 2023 :

30 avril 2023 : 2^e Grand Rassemblement Autos et Moto.

Courant de l'année 2023 des balades sur routes seront organisées pour les voitures et motos.

VELO-CLUB DES FEUILLARDIERS

Le Vélo Club a été créé le 10 Octobre 2018, il a pour objet la pratique du vélo, la promotion de l'image du cyclisme, l'organisation de manifestations amicales, récréatives et sportives autour du cyclisme.

Nous avons organisé le 18 juillet, le grand prix de Cussac après 20 années d'arrêt. Cette épreuve était réservée aux deuxièmes et troisièmes catégories et aux Cadets Juniors.

Le Comité des Fêtes, nous a cédé l'organisation du Prix Souvenir Eugène Fourgeaud épreuve de 1^{re} catégorie qui a lieu le 1^{er} août dans le cadre de la Fête du Trône. Cette épreuve a connu un franc succès autant au niveau sportif que pour les spectateurs et ce, malgré une faible participation de concurrents.

Le 19 juillet, Oradour-sur-Vayres a accueilli le tour du Limousin. Le 17^e trophée des Feuillardiers a eu lieu le 6 novembre, sur le très exigeant circuit des Chapelles.

Pour 2023, le Vélo Club des Feuillardiers envisage de renouve-



ler l'épreuve de Cussac, son traditionnel trophée de cyclo-cross ainsi que l'organisation d'une épreuve à Saint-Laurent-sur-Gorre. Pour ces épreuves les dates restent à définir. Sans oublier le prix Souvenir Eugène Fourgeaud qui déroulera lors de la Fête du Trône.

Nous remercions nos sponsors, la municipalité, le conseil départemental ainsi que nos amis bénévoles et signaleurs sans qui, rien ne serait possible.

TENNIS DE TABLE D'ORADOUR-SUR-VAYRES - TTO



Le Tennis de Table d'Oradour-sur-Vayres affiche un effectif de 30 licenciés de 4 à 65 ans.

S'il y a eu quelques départs chez les plus anciens en 2022, beau-

coup de nouveaux viennent jouer en famille.

2 équipes sont inscrites pour le championnat départemental.

L'entraînement des joueurs a lieu :

- le vendredi de 18 h 30 à 20 h pour les débutants.

Il est dirigé par Mélanie D'Almeida pour les plus de 9 ans et par Mario D'Almeida pour le groupe des 4 à 8 ans.

- le vendredi de 20 h à 22 h pour les joueurs confirmés.

Il est dirigé par Jean-Marc Parvery.

Conscient des difficultés pour accompagner les associations et clubs sportifs, l'ensemble des membres du TTO tient à remercier la municipalité pour son soutien.

Pour tous renseignements contacter Mario D'Almeida au 07 50 34 05 85

AIKIDO

L'association Aïkido Ryu de la Vayres a été créée le 05.09.2022.

Nous souhaitons transmettre un enseignement d'aïkido de l'école Kobayashi. Cet art martial japonais, sans compétition, a pour but d'utiliser la force de l'adversaire pour le neutraliser et arrêter le combat sans violence.

Cette pratique permet de travailler la motricité, l'équilibre et la confiance en soi.

Notre principe est d'apprendre et d'évoluer à son rythme selon ses capacités, tout ceci dans la bonne humeur...

Venez voir ou essayer le jeudi de 18h30 à 20h au dojo d'Oradour-sur-Vayres.

Nous envisageons de donner un deuxième cours ultérieurement.



**Caroline Gedo/
gedocaroline8459@gmail.com**

JUDO / SELF-DEFENSE

Le club de Judo / Self-Défense d'Oradour-sur-Vayres accueille pour la saison 2022/2023 une quarantaine de licenciés, à partir de 5 ans, dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Judo est un sport individuel de combat qui permet d'acquérir des valeurs telles que le contrôle de soi, le respect, la politesse etc. Les entraînements de Judo ont lieu le mardi :

- de **18 h à 19 h** pour les débutants et les micro et mini poussins, poussins

- de **19 h à 20 h** pour les benjamins, minimes, cadets, seniors

Les cours de Self-Défense ont lieu le mercredi :

- de **18h30 à 20h30** à partir de 12 ans

Pour tout renseignement,

merci de contacter le Club au 06 61 58 68 48 (Carine)

ou par mail : clubjudoratorien@gmail.com

BOWLING CLUB

Nous sommes un petit club de quilles intérieur convivial. On se retrouve aux Chapelles le lundi soir à 18h30.

Vous êtes invités à venir essayer gratuitement, matériel fourni !



LA REVUE LILI FAYOL

Bien connues comme « les fayolettes », les danseuses de la « revue Lily Fayol » accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h.

Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de

manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

Contact: Mme Nardou Sylvie
06 88 14 95 29.



RIRES ET LOISIRS



2022 marque la reprise des diverses activités de l'association: français-anglais, gymnastique, yoga, peinture, guitare, zumba, les « petites mains » et, nouveauté, la couture. Différents événements ont également ponctué cette année, tels la fête Inter-associations le 19 juin et le marché fermier

le 7 juillet qui ont accueilli de nombreux visiteurs ou encore notre présence au forum des associations à Champagnac-la-Rivière en coopération avec la Communauté de Communes. Plus récemment, la soirée moules / frites rassemblait 130 personnes dans la joie et la bonne humeur.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 23 septembre nous avons constitué un nouveau bureau avec deux nouvelles recrues, Mmes Marie Thérèse BARBAULT et Christine LEMOINE qui remplacent deux démissionnaires, Mmes Nathalie NADYMUS et Dominique LEFEVRE.

UN GRAND MERCI...



Le 9 octobre dernier, la randonnée pédestre de l'espoir organisée dans le cadre d'Octobre Rose fut un vrai succès avec plus de 120 participants grâce à

qui, 568,60 euros ont été reversés au profit de la ligue contre le cancer.

... POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE GENEROSITE

En 2021, vous aviez également été très nombreux à vous mobiliser dans le cadre de l'opération Téléthon. Pour notre commune, votre participation à l'événement et l'ensemble des dons sous toutes leurs formes y compris via le N° d'appel 3637 avaient atteint la somme de 3221,05 €, auxquels sont venus s'ajouter 300 € liés à vos apports de papiers / journaux dans la benne prévue à cet effet. Les chiffres de l'opération Téléthon 2022 ne sont pas encore connus mais votre participation à cette journée, laisse de nouveau augurer d'une belle réussite.



Nos animations pour 2023 :

- Galette des Rois le samedi 21 janvier
- Fête Inter-associations le samedi 24 juin
- Marché fermier le jeudi 13 juillet
- Forum des associations en septembre
- Téléthon en décembre

Pour de plus amples renseignements sur nos activités et animations contactez-nous: par mail rires-et-loisirs@orange.fr par téléphone: 05 55 78 19 96 les mardis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 (heures de permanences).

UNE BRILLANTE SAISON POUR LE COMITE DES FÊTES

Après deux saisons bien moroses, le Comité des fêtes a enfin pu relancer, en cet été 2022, la Foire du trône en Limousin. Un formidable succès, une fréquentation au-delà de toutes les prévisions et une immense satisfaction pour l'équipe organisatrice ainsi que pour tous les bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de cet événement. Depuis le temps que chacun l'attendait elle est enfin revenue cette fête, qui réunit grands et petits sur les manèges, autour d'une buvette ou simplement en famille.

Du bonheur et rien que du bonheur, ce fut vraiment le maître mot à Oradour le dernier week-end de juillet. Et pour clôturer les quatre jours de festivités, le feu d'artifice a réservé aux milliers de spectateurs un long moment de beauté, une féerie de lumière inégalable qui renforce la réputation qu'a notre commune d'offrir les plus beaux spectacles pyrotechniques de la région. Si l'on peut être fier d'avoir un tel événement sur notre territoire, c'est d'abord grâce à l'important soutien financier apporté par la municipalité et ensuite grâce à l'aide apportée par tous les bénévoles qui offrent généreusement un peu de leur temps pendant quelques



heures ou quelques jours. Soyons reconnaissants envers ces personnes de bonne volonté sans qui rien ne serait possible. Car la fête n'est pas la propriété du Comité des fêtes, elle appartient à tous les habitants de la commune, qu'ils soient du bourg ou des villages. Elle rassemble, elle favorise la cohésion, elle permet de se connaître et de contribuer à la réalisation d'une belle œuvre commune: dynamiser Oradour-sur-Vayres.

Pourtant la vie associative est de plus en plus difficile à organiser car le bénévolat a sérieusement pâti de la pandémie, des confinements successifs et des suppressions d'événementiels. Moins de personnes pour constituer des bureaux, moins de bras pour œuvrer sur les manifestations, c'est malheureusement le lot commun de nombreuses associations et le comité des fêtes n'échappe pas à la règle. Pourtant de nouveaux bénévoles ont rejoint le navire mais pas encore suffisamment pour compenser le départ des anciens. Alors si vous êtes prêts à aider à l'élaboration de la fête, ou bien si vous avez des idées d'animations innovantes pour l'événement, n'hésitez pas à nous contacter, toutes les propositions seront les bienvenues.

LES AMIS DE LA GAÏETÉ



Début d'année 2022 encore perturbé par la crise sanitaire, pas d'Assemblée Générale ni de repas traditionnel « Pot au Feu ».

1^{er} semestre

En Mars, un atelier de convivialité « Activité Physique et Bien-être » a vu le

jour grâce à l'UNA Ouest 87, Aide à domicile.

Les séances sont dispensées par l'association Siel Bleu spécialisée dans le maintien physique du bien-être adapté aux personnes âgées.

La couture et les jeux ont repris de manière régulière. Il n'y a pas eu d'interruption pendant les mois d'été.

2^e semestre

19 Juillet: Assemblée Générale suivie d'un pique-nique.

Présidente: Régine NICOLAS

Vice-Président: Pierre MONSERAND



Trésorière: Jocelyne MONS

Trésorière adjointe: Annie BESSE

Secrétaire: Jeanne FRIZZI

Secrétaire adjointe: Annie BOUCHERON

14 septembre: reprise de l'activité physique.

18 octobre: Journée à Limoges – Visite, de la gare des Bénédictins, de la ville en petit train, de l'ancien four à porcelaine des Casseaux.

29 novembre: Repas de fin d'année

Le Club débutera l'année 2023 par l'Assemblée Générale et sa traditionnelle Galette des Rois et présentera le calendrier prévisionnel des différentes animations.

Adresse:

Mairie 25 Avenue du Général de Gaulle

87 150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Téléphone: 05 55 78 29 44



CLUB DE TAROT ORADOUR-SUR-VAYRES – SAINT MATHIEU



L'assemblée générale du club a eu lieu le 24 Septembre 2022 à Oradour-sur-Vayres.

Le président Albert Cheyroux a tout d'abord exposé le bilan moral jugé satisfaisant. Le nombre d'adhérents est de 43. Le bilan financier exposé par le trésorier Hubert Linglin reste stable. Les différentes activités au cours de l'année ont été exposées par la secrétaire Francette FORT.

Le bureau est composé comme suit:

Président d'honneur: Richard SIMONNEAU

Président: Albert CHEYROUX

Vice Présidente: Maryse PARVERIE

Vice Président: Marcel ROULEAU

Trésorier: Hubert LINGLIN

Secrétaire: Francette FORT

Les rencontres de Tarot ont lieu:

Le mardi de 14 h à 18 h à la salle d'Oradour-sur-vayres

Le jeudi de 20 h à 23 h Salle des aînés à Saint Mathieu

Le vendredi de 14 h à 18 h Salle des aînés à Saint Mathieu

L'adhésion à l'année est maintenue à 20 euros.

Au cours de l'année le club organise son propre concours (29 Octobre 2022) à Saint-Mathieu, Salle Gabriel Marsaud, très apprécié par les participants ainsi que différents repas afin que les adhérents et leurs conjoints partagent un moment convivial. Un voyage d'une journée est également organisé.

A l'issue de la réunion les trophées des gagnants de la saison 2021/2022 ont été attribués ainsi:

Oradour Sur Vayres:

1^{er} ROULEAU Marcel

2^e VOISIN Robert

3^e LAFOSSE Françoise (Trophée de la 1^{re} dame)

Saint Mathieu:

1^{er} CHEYROUX Albert

2^e ROULEAU Marcel

3^e LERONDEL Nicolas

Tous les adhérents ont reçu un coffret cadeau en remerciement de leur participation.

Si vous souhaitez vivre la passion du Tarot avec nous, veuillez contacter le président au 05 55 00 37 53

CIRQUE SUPER

L'association du Cirque Super débarque dans le paysage Oratorien!

L'association est connue à ce jour comme porteuse du festival « A la rentrée c'est class », que vous avez peut-être pu apprécier début septembre dernier dans le parc de la mairie, avec l'idée de créer un événement pour dynamiser la rentrée par un moment festif, convivial incluant le jeune public et les arts du cirque.

Nous souhaitons en plus proposer des événements culturels autour du cirque, de la musique, ainsi que des moments conviviaux ouverts à tous.

Ils se tiendraient tout au long de 2023, été comme hiver en complément du festival « A la rentrée c'est class » que nous souhaitons proposer les 8/9/10 septembre prochain.

Nous envisageons également la mise en place de stages de pratique des arts circassiens en lien avec l'école de cirque de St-Junien.

D'autres initiatives pourront naître au fur et à mesure du développement de l'association Cirque Super.

Pour plus de renseignements:
cirquesuper@gmail.com
Port 06 24 89 60 93



ORADOUR EN FLEURS



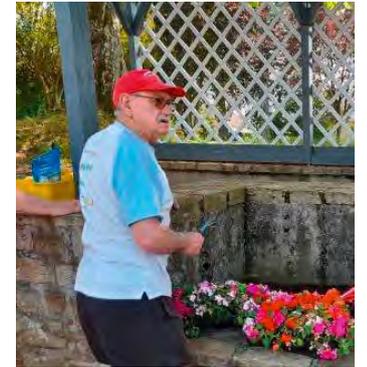
L'année 2022, nous aura enfin permis de reprendre progressivement les activités.

Au-delà de notre participation à la journée du jardinier ou à la journée Inter-associations, la traditionnelle équipe composée de membres du bureau et de bénévoles s'est retrouvée au mois de

mai pour préparer et garnir l'ensemble des jardinières du bourg de géraniums, d'impatiens, d'anémis... autant de couleurs qui accompagnent l'arrivée du printemps!

Alors que la dernière randonnée gourmande organisée par l'association remontait à 2019, l'édition 2022, sous une forme inédite, a rencontré un franc succès avec un temps idéal. Les randonneurs avaient le choix entre un circuit de 10 km et un autre de 6 km. Ainsi plus de 80 personnes dont une dizaine d'enfants ont pu cheminer au calme sur chemins et petites routes, accompagnés du chant des oiseaux, longeant prés et bois, passant par des petits villages typiques et de beaux points de vue. A l'arrivée, un repas complet a été servi, en présence du conteur occitan bien connu, Jean-François VIGNAUD qui a divertifié les convives avec ses histoires et anecdotes locales racontées en patois limousin. Comme à leur habitude, les bénévoles fidèles ou nouveaux, attentifs, ont participé activement à la réussite de cette manifestation.

L'association tiendra son Assemblée Générale en début d'année 2023.





AAPPMA

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et de Champagnac-La-Rivière.

Cette année nous bénéficierons de nouveau du parcours de loisirs entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges sur lequel la Fédération effectuera des déversements réguliers de truites entre mars et juin. Pour l'ouverture 2023 nous continuerons nos efforts d'alevinage sur les différents parcours offerts par La Tardoire.

L'année 2022 a été riche en manifestations puisque nous avons organisé deux concours de pêche et Pétanque à Saint-Bazile qui ont connu un franc succès et à Cussac, notre traditionnel concours sociétaires sur l'étang de la Jalade. Nous avons également participé à la journée Inter-associations à Oradour-sur-Vayres, journée positive où les enfants ont pu s'initier à la pratique de la pêche. Ce fut également l'occasion de mieux connaître les autres associations de notre secteur.

Pour la première année, nous avons organisé un concours de Pétanque à Champagnac-La-Rivière qui a été également un succès.

Nous tenons à remercier la municipalité d'Oradour-sur-Vayres qui nous a attribué un nouveau local.

Nous avons réalisé deux sorties nettoyage sur le parcours de loisirs et allons poursuivre ce programme sur l'année 2023.

L'association composée d'une trentaine de membres bénévoles se réunit 4 fois par an. L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 26 Février 2023, un mois avant l'ouverture de la première catégorie Mars 2023.

Au programme des manifestations, nous organiserons le traditionnel concours de pêche et de pétanque à Saint-Bazile le 2/07/23 ainsi que notre concours sociétaires à Cussac début Septembre 2023. Les autres manifestations possibles ne sont pas

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

LES HIRONDELLES DANS NOTRE COMMUNE

Cette année 2022, dans le bourg, nous avons recensé environ 70 nids d'Hirondelles de fenêtre – Delichon

urbica – pour la plupart occupés et de nombreux autres nids cassés ou détruits.

L'Hirondelle de fenêtre a niché longtemps dans les falaises, elle s'est très bien adaptée à nos bâtiments! Elle niche à Oradour-sur-Vayres sous les toitures et fenêtres. Son nid est fait de boulettes de boue agglomérées. Année après année, elle revient d'Afrique à son nid après son grand voyage migratoire. Son premier travail est de rafistoler les dégâts de l'hiver sur son nid. Nous aimons les voir s'activer, les entendre chanter et les voir sillonner le ciel mais les propriétaires des maisons ne sont pas toujours tolérants pour les salissures au pied des façades. Des solutions simples peuvent être mises en place avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Depuis les années 1980, les scientifiques ont mis en évidence

encore définies. Attention pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels:



la boulangerie Boulesteix à Champagnac, Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel, le Tabac-Pressé « Le Celtic » à Oradour-sur-Vayres ou directement sur internet: <http://www.cartedepêche.fr/>

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

Les recommandations d'usage: respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Jean-Jacques Lévêque

06 77 30 82 38 – j-jacquesleveque@wanadoo.fr

Fédération de la Hte-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique: 05 55 06 34 77

Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau): 05 55 06 32 71



une diminution très importante des populations d'hirondelles. L'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, tout comme les Martinets, sont protégés par la loi de 1976 sur la protection de la nature. Il est interdit de détruire leurs nids, leurs œufs et leurs poussins, sous peine de sanctions.

Nous organiserons une réunion d'information avant leur arrivée au printemps 2023.

Pour plus de renseignements:

LPO Limousin ZA du Moulin Cheyroux 87700 Aix-sur-Vienne 05 55 32 20 23 / limousin@lpo.fr

Contacts locaux: Monica Decanale et Jean-Luc Lefèvre : 05 55 50 69 18 / 06 61 90 26 66

Nos Associations

COMITÉ DES FÊTES

M. Olivier MAZEIRAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 31 92 92 | www.oradourenfete.fr | oradourenfete@sfr.fr

CLUB DES AINÉS « LES AMIS DE LA GAÏETÉ »

Mme Régine NICOLAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 88 83 74 27 | clubdesainesoradour@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « Les Amis de l'École »

Mme Vanessa CHAPUT

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 74 41 38 32 – ape.osv@outlook.fr

PASSION AUTOS-MOTOS 87 « PAM 87 »

M. Steven SODEN

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 64 87 32 36 – steven20010411@gmail.com

ORADOUR EN FLEURS

Mme Christine LEMOINE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 31 92 92 | lemoine.christine@orange.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (F.N.A.T.H.)

Mme Hélène DEMAY

Bournazeau – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 53 16 | alain.demay777@orange.fr

UNI-PRO DES FEUILLARDIERS

M. Bruno DESCUBES

Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 18 36

LUOTHÈQUE

M. Albert CHEYROUX

Fontendreau – 87440 Saint Mathieu – 05 55 00 37 53

L'ART DU CHAPEAU

Mme Elly SMIT-SCHOENMAKER

La Pomeroulie – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 77 10 | la.poumeroulie@orange.fr

G.V.A. (GROUPEMENT DE PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE)

M. Denis LECOQ

Laubanie – 87150 Saint Bazile

05 55 78 23 36 | lecoq.de@wanadoo.fr

COMICE AGRICOLE

Mme Agnès ESNARD

Puymoreau – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 12 80

LA RÉCRÉ

M. Tony BONNEAU

6, le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 95 54 12 66 | tony.bonneau@club-internet.fr

GARE Ô SON

Mme Jacqueline DARFEUILLES

87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 14 84 33

VAYRES ORADOUR DÉFENSE ENVIRONNEMENT (VODE)

M. Laurent MARTIN

21, Les Brégères – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 08 17 63 56 | vodeasso87@gmail.com

CIRQUE SUPER

M. Julien VIEILLARD

14, Les Chouettes – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 24 89 60 93 – cirquesuper@gmail.com



AUTRES ASSOCIATIONS

RIRES ET LOISIRS

Mme Annie WAFLART

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 19 96 | rires-et-loisirs@orange.fr

FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)

M. Joël LEVEQUE et M. Laurent CHAPUT

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 23 19 53 97 – lev.domi@sfr.fr – <http://fcc087.footeo.com/>

JUDO CLUB D'ORADOUR-SUR-VAYRES

M. Sébastien SALLEMBIEN – Secrétaire et correspondante: Mme Carine LEBouc

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 61 58 68 48 (heures repas) | www.judoratorien.com | clubjudoratorien@gmail.com

TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)

M. Mario d'ALMEIDA

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

07 50 34 05 85 | dalmeida.mario@orange.fr

TENNIS CLUB

M. Olivier GABORIAU

La Mazaurie – 10 rue des Vanniers – 87150 Cussac

06 80 95 84 59

AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)

Mme Laurette VIMPERE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 88 26 41 63 | www.cheval.oradour-ffe.com | equib@orange.fr

VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS

M. Jean-Paul CUSSAGUET

12 Résidence des Fontaines – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 80 14 15 06 | augris.isabelle@orange.fr

RANDO-PISTONS

M. Ludovic BRICNET

La Tronchaise – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 78 10 42

LES BONDIBUFLES (MOTO)

M. Alain EYMARD

Lotissement de la Côte – 87150 Oradour-sur-Vayres

05 55 02 88 42

ORADOUR BOWLING D'INTÉRIEUR

M. Peter GARESIDE

33 rue du Château Rocher – 87150 Saint-Mathieu

06 35 90 97 40 – peter.garside87@orange.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

M. Hugo DEKKERS

L'Espinas – 87230 Champsac

06 26 45 38 77 | hugodekkers87@gmail.com

A.A.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)

M. Jean-Jacques Lévêque

12 Rue des Mésanges – La Plaine – 87150 Cussac

06 77 30 82 38 | j-jacquesleveque@wanadoo.fr

CLUB DE DANSE D'Oradour-sur-Vayres « LES FAYOLETTES »

Mme Sylvie NARDOU

9 Le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres

06 88 14 95 29 | lesfayolettes87150@gmail.com

AIKIDO

Mme Caroline Gedo

gedocaroline8459@gmail.com



ASSOCIATIONS SPORTIVES



AUTRES ASSOCIATIONS

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)

M. Paul FOURNIER

La Jaurie – 87150 Champagnac la Rivière

05 55 78 18 47

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

M. Claude PAULIAT

Les Tourettes – 87440 Saint Mathieu

05 55 00 37 72

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

M. Jean VERGENEGRE

5 Allée Colbert – 87000 Limoges

06 81 72 77 41



ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

AGRI-CONSEIL - KYRIEL**Daniel FAURIS**PRODUITS AGRICOLES
QUINCAILLERIE5 rue Fontaine Élysée
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 23 13**ANIMATION LOL****Patrice FORGERON**FÊTES - SOIRÉES DANSANTES -
KARAOKÉ22 Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 89 44 23 79
arlelopat@yahoo.fr**L'ARLEQUIN****Marie-Jo ZAMPONI**

BAR - RESTAURANT

14 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 28 67**AU PANIER D'ANTAN****Marie ALAFORT**ÉPICERIE - FRUITS et LÉGUMES
- CAVE1 place du 11 novembre
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 44 00 02 55**AXA****Serge BOUTINAUD**

ASSUREUR

1 place de l'Église
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 16 76**AXA****Vincent DESCUBES****et Gilles RIBIERRE**

ASSUREURS

17 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 18 36**BARBIER Marie-Laure**

FLEURISTE

27 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 24 07**BELLEVILLE Raphaël**

BOULANGER - PÂTISSIER

3 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 34**BILLY Axel**

TAXI

TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS

87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 28 40 17 09
axel.billy@hotmail.fr**BLANCHARD Patrice**

INFOGRAPHISTE 3D

1 La Morelle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 23 89**BOULANGERIE LECOMTE**

BOULANGER - PÂTISSIER

13 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 55 89 83**BRANDY Sébastien****Garage Renault**

GARAGE

21 avenue du 8 mai 1945
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 72 27**BRASSERIE ARTISANALE GEMM'7****Régis WEISS**VENTE À EMPORTER DE BIÈRES
ARTISANALES FAITES SUR PLACE2, Parade
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 71 64 63 62
gemm7@posteo.net
www.brasseriegemm7.fr**BUISSON Christophe**PHOTO ET VIDÉO AÉRIENNE PAR
DRONE23 Résidence du Parc
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 28 85
Port: 06 60 66 61 87
christophe.buisson116@orange.fr**CARVALHO Raphaël****Top Garage**GARAGE - ENTRETIEN MATÉRIEL
MOTOCULTURE19 avenue Georges Guingouin
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 12 64
Port: 07 89 93 33 32**CENTRE DE TRI POSTAL**

COURRIER

11 Chemin des Garennes
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 36 31**CERITHERM**CONCEPTION, RÉALISATION ET
MAINTENANCE EN ÉQUIPEMENTS
THERMIQUES21 rue de Pouloueix
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 33 23 13**CHABERNAUD RÉNOVATION****Chabernaud Fabien**

COUVERTURE - MAÇONNERIE

3 Place de l'Église
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 17 14 62 96
vanessa.foussette@orange.fr**CHAPUT Alain**CARRELAGE - PEINTURE -
RAVALEMENT6 Les Brosses
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 15**NOUVEAU****CHAPUT Stéphane**LOCATION ET INSTALLATION
DE ROBOTS DE TONTE (SAV) -
ESPACES VERTS18 Route de Parade
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 16 22 71 07
stephane.chaput087@gmail.com**CHEZ MARTH****Denis LATOUR - Morgane PLASTRE**

PENSION POUR CHIENS ET CHATS

Le Rivaudou
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 77 72 43 20
Site: www.chezmarth.com**CHRISTINE COIFFURE**

COIFFEUSE

18 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 11 42**CRÉDIT AGRICOLE**

BANQUE-ASSURANCE

13 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 08 92 89 20 50**DABINETT Diana****La Galerie de Gabriel**GALERIE D'ART - COURS DE
DESSIN6 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 21 98**D'ALMEIDA Mario**

CONSEILLER IMMOBILIER

Les Tuilières
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 50 34 05 85
mario@devillia-immobilier.fr**DECONCHAS Jacques**

CNCL SARL

NÉGOCE CHAMPIGNONS, NOIX,
CHÂTAIGNES4 rue Jean Giraudoux
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 24 26**NOUVEAU****DELAS Camille**NATUROPATHE - MASSAGES
MIEUX-ETRE8 La Barbarie
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 79 18 89 34
https://camilledelas.com**DESSIMOULIE Samuel**

PARC ET JARDIN - PÉPINIÉRISTE

Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 71 42 10**DIDIER Franck**PEINTURE - PLACO - CARRELAGE
- RAVALEMENT8 rue Jean Fredon
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 32 55 78 45
Tel: 05 87 21 88 92**NOUVEAU****DUPAYS Lionel**CONSEILLER INDEPENDANT
EN IMMOBILIER87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 06 14 49 78 22
l.dupays@agencimmo.com**DUTHEIL Hugo**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

20, La Monnerie
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 87 00 43 32
hugodutheilelec@gmail.com**ÉCO-HABITAT****Stéphane NAVET**AMÉNAGEMENT HABITAT
CHAUFFAGE4 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 60 39 32 19**ÉNERGIE CONFORT 87****Maxime BURBAUD**VENTE DE COMBUSTIBLES DE
CHAUFFAGE, GRANULÉS ET
BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ6 Fougeras
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 48 73 62 85

FERME DE LAUSANE

Sophie Boulesteix
PRODUCTION ET VENTE DE CANARDS GRAS
 Bellevue
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 80 40 84 80

NOUVEAU

FMS

Frédéric SORNIN
SERRURERIE SERVICES ET ETUDES
 21 Le Puychevalier
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 71 58 36 21
 fms2604@gmail.com

GARAGE GIRAudeau

Garage Ford
GARAGE
 32 rue Pierre Chambord
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 10 82

IDÉE BOIS CONSTRUCTION

Loïc LAPELLEGERIE
et Emmanuel DUDOGNON
CONSTRUCTION BOIS CHARPENTES
COUVERTURE
 Les Garennes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 41 61 18 02
 lapellegerie.loic@orange.fr

JOURDAN Benjamin

J.S.B. Plomberie
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 Morinas
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 32 81 69 35

LA BERGERIE

M. et Mme RENAUD
HÔTEL - RESTAURANT
 15 La Côte
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 29 91

LA POSTE

POSTE - BANQUE POSTALE
 22 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 50 84

LABROCHERIE Jean-Marc

COUVERTURE
 46 La Monnerie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 03 66 00
 Port: 06 80 63 23 05

LEGGETT IMMOBILIER

Kevin ANDREWS
AGENCE IMMOBILIÈRE
 9 rue René Lathièr
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 44 48

LE CELTIC

Aurélië JEUDY
TABAC - PRESSE - CADEAUX - LOTO
 9, rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 12 83

LE MOGNE Claire

APICULTRICE RÉCOLTANTE VENTE DE MIEL et PRODUITS de la RUCHE
 La Tronchaise
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 88 97 52 40
 delaruchealatartine@gmail.com

MARZIN Didier

RAMONAGE
 20 Les Chouettes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 77 32 00 28

MORONVALLE Patrice

MENUISERIE, AGENCEMENT INTERIEUR / EXTERIEUR, RENOVATION, ISOLATION, POSE DE CUISINE ET SALLE DE BAINS
 37 Parade
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 61 42
 Port: 06 29 32 14 00
 patrice.moronvalle@orange.fr

ORADOUR IMMOBILIER

Mary VELTHOEK
Philippa TUNSTALL
AGENCE IMMOBILIÈRE
 11 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 15 67

PENIFAURE Guillaume

AD Autodistribution
GARAGE
 34 Les Pouges
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 58 82 03

POLETZ Armand

CHARPENTE - MENUISERIE
 Villeneuve
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 76 52 55 97

PRESSING

Mme LERONDEL
PRESSING - BLANCHISSERIE
 15 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 24 17

RATIER Évelyne

COIFFEUSE à DOMICILE
 38 Les Pouges
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 22 12 74 87

REBEIX Gilbert

AFFÛTEUR
 24 avenue Bernard de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 09 84 02 08 45

RETIF Caroline

ESTHETICIENNE A DOMICILE
 Morinas
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 76 62 50 35

RICHARD Jean-Marie

ANIMATIONS MUSICALES
 71 Les Ollières
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 85 27 24 67
 j.richard35@orange.fr

Entreprise RIVET

RÉPARATION ET VENTE DE MATÉRIELS AGRICOLES et BTP
 2 Curebouteille
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 06 22 11
 Fax: 05 55 06 22 23

SARL RANNOUX BARBIER

POMPES FUNÈBRES - TAXI - AMBULANCES
 23 avenue Bernard de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 17 22

SCOPEMA

ENTREPRISE de FABRICATION de SIÈGES AUTOMOBILES
 Route de Pouloueix
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 78 11 49

SELLEY John

ENCADREMENT D'ART
 1 rue du 19 mars 1962
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 09 77 00 66 38
 encadrement.oradour@gmail.com

SOULAN Christian

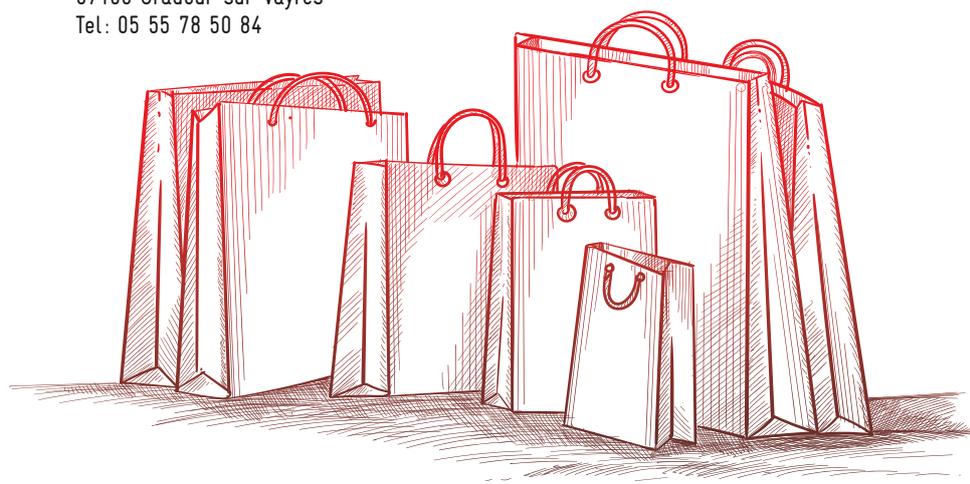
ÉBÉNISTE - RESTAURATION EN MOBILIER
 16 Rue Pierre Chambord
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 70 90 44

U EXPRESS

Stéphane MONNERAYE
ALIMENTATION
 1 Rue Jean Ségurel
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 05 55 48 83 75

ZAMPARO Edwige

CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE en IMMOBILIER - SAFTI
 20 Beauséjour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 09 61 40 07
 edwige.zamparo@safti.fr



CLINIQUE de l'ARAUCARIA**Philippe BIRON****Sophie KAKZOROWSKY**15 Avenue Fontaine Élysée
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 07**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE****DELAGE Frédérique**3 rue de Beauséjour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 16 95**DENTISTE****Pharmacie de la Tardoire****M. Sébastien DECOUTY**2 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 23**PHARMACIENS****MAVEYRAUD Laurent**10 rue de Pouloueix
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 11 46**MÉDECIN****SARL RANNOUX BARBIER**21 avenue Bernart de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 17 22**AMBULANCIER - TAXI****CROIX ROUGE**

24 rue du Gal de Gaulle 87150

Oradour-sur-Vayres

Tél: 05 55 78 20 33

SOINS INFIRMIERS**SANTÉ****MAISON DE SANTÉ**

27 Avenue Georges Guingouin - 87150 Oradour-sur-Vayres

BACLET Marie-Claire - CHASSAC-GÉROUARD Liliane**DESSOUDEIX Claire**

Tel: 05 55 78 13 10

MÉDECINS**GAUTHIER Marlène - CHANEL Stéphane - DEFAVE Vanessa**

Tel: 05 55 78 21 95

SOINS INFIRMIERS**CROIX ROUGE**

Tel: 05 55 78 20 33

SOINS INFIRMIERS**RIOS DE ALMEIDA Fernanda - KRUPSKA Agata****BERROS Jérémy**

Tel: 05 55 78 14 83

KINÉSITHÉRAPEUTES**HERVÉ Aurore**

(tous les mardis) Tel: 06 13 06 96 51

SAGE FEMME**RAMPNOUX Estelle**

(tous les jeudis) Tel: 06 84 16 23 33

PSYCHOLOGUE**SICARD Camille**

(tous les mardis et mercredis) Tel: 06 19 92 42 59

OSTÉOPATHE**DENIAU Thomas**

(tous les samedis) Tel: 06 40 66 54 73

DIÉTÉTICIEN**BUREAU DE LA VÉRANDA**

mairie

Conciliateur de justice**M. Rougier**Le 2^e jeudi de chaque mois,
de 9 h à 11 h

sur rendez-vous

Tel: 06 25 69 37 53

M.S.A.Le 2^e et 4^e jeudi, toute la
journée

sur rendez-vous

Tel: 05 44 00 04 04

Mission Locale Rurale**M. Sylvain Jallat**

Le mardi

sur rendez-vous

Tel: 05 55 70 45 74

F.N.A.T.H.Le 1^{er} vendredi de chaque
mois pairs de 9 h à 11 h

Uniquement sur rendez-vous

Inscription obligatoire

Tel: 05 55 34 48 97

Pouce Travail<http://www.poucetravail.com>3^e vendredi de chaque mois
de 9 h à 11h30

sur rendez-vous

Tel: 05 55 02 03 16

**PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX****MAISON DES ASSOCIATION**

14, rue Louis Pasteur

Assistante sociale**Mme Sophie Noilhac**

Le mardi de 9h30 à 12 h sur rendez-vous

Maison Sociale du Département de Saint-Junien: 05 55 43 06 06

Bureau à Oradour: 05 44 00 06 63

Référente autonomie du Conseil Départemental**Mme Gwenaëlle CHAMPEIL**

Le jeudi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Tel: 05 55 05 02 35

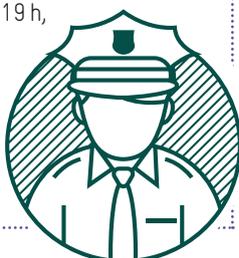
GENDARMERIES DE NOTRE SECTEUR✓ **Saint Laurent sur Gorre:** 05 55 00 00 02 -Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
Le dimanche 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h✓ **Oradour sur Vayres:** 05 55 78 10 04

Le mercredi de 14 h à 18 h

✓ **Châlus:** 05 55 78 41 11

Le lundi de 14 h à 18 h

Le samedi de 8 h à 12 h



ILS SONT NÉS...



11 janvier 2022	Gabin MARZIN ALTHMAN Les Chouettes	27 juin 2022	Olivia BIENAIME Les Ollières
4 février 2022	Margaux FAURE Les Ollières	4 août 2022	Elias RENAUD Rés. du Parc
14 février 2022	Marjane BERTIN Cité A. Prévost	7 août 2022	Améthys LASSIMOUILLAS DENIS Cité des Mottes
8 mai 2022	Louna PASCA Rés. du Parc	27 septembre 2022	Abriana PROTIN STEIMBACH Rue R. Lathière
24 juin 2022	Athanaël MARCHASSON Les Ollières	6 novembre 2022	Soraya BARRETT MORICHON Av B. de Ventadour

ILS SE SONT UNIS...

26 mars 2022	Michel MANDON et Nathalie NADYMUS Le Petit Ecubillon
28 mai 2022	Raphaël CARVALHO et Anaïs DURAND Av G. Guingouin
18 juin 2022	Massinissa HADJLOUM et Manon PICAT Fressignas
8 octobre 2022	Guy MORICHON et Nelly BOISSOU Les Ages
5 novembre 2022	Yves GUERARD et Albertine EKOMO-ABIAGA Cité A. Prévost



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

17 décembre 2021	André MARMIE, 72 ans – Rés des Fontaines
23 décembre 2021	Armando Jorge NUNES DA SILVERA, 54 ans - Fougeras
27 décembre 2021	Robin GATES, 64 ans – Les Pouges
4 janvier 2022	Claude BOUCHERON, 77 ans – Le Masseix
12 janvier 2022	Solange VERLIAT, 84 ans – Rés. du Parc
13 janvier 2022	Kurt WINDMULLER, 74 ans – Les Chalards
17 février 2022	Audrey LOVE, 93 ans – Les Bizardies
6 mars 2022	Anny POMARES, 73 ans – Chez Fiateau
22 mars 2022	Roger BOULESTEIX, 79 ans – av. du 8 mai 1945
3 avril 2022	Francis VIGNERIE, 65 ans – Le Châtenet
9 avril 2022	Adrienne ROUSSEL, 94 ans – Rés. du Parc
17 avril 2022	René GAILLARD, 91 ans – Rue du 19 mars 1962
9 mai 2022	Claude SELLIER, 65 ans – Rue Pierre Chambord
28 mai 2022	Wilhelmus VAN DILLEN, 84 ans – Les Petites Brégères
26 juin 2022	Suzanne LORMIER, 94 ans – Av. B de Ventadour
15 juillet 2022	Pascal VIGNAUD, 57 ans – Rue du Gal de Gaulle
30 juillet 2022	Jeannot COLLET, 85 ans – Av. B de Ventadour
4 août 2022	Bruno GIRY, 59 ans – Rue Pierre Chambord
18 août 2022	Yves MAZURIER, 55 ans – Rés. des Tilleuls
23 août 2022	Françoise DES-BREST, 93 ans – Av. du 8 mai 1945
27 septembre 2022	Raymond RIBETTE, 99 ans – Rue de Beauséjour
12 novembre 2022	Marie LAVERGNE, 84 ans – Av. G. Guingouin
25 novembre 2022	Thierry GERARD, 65 ans – Les Brosses
26 décembre 2022	Roland DELALOUI, 81 ans – La Maurie





Marché Fermier



Père Noël



Fête foraine



Collecte pour l'Ukraine



Course Tomate contre la dystonie



Orchestre Les Curieux

Publication : Mairie Oradour-sur-Vayres
Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres
Rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres
Photos : Mairie Oradour-sur-Vayres
Impression : Rivet Presse Édition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges
Dépôt légal : 2020

